

ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES
DU PENSIONNAT SAINTE-MARIE

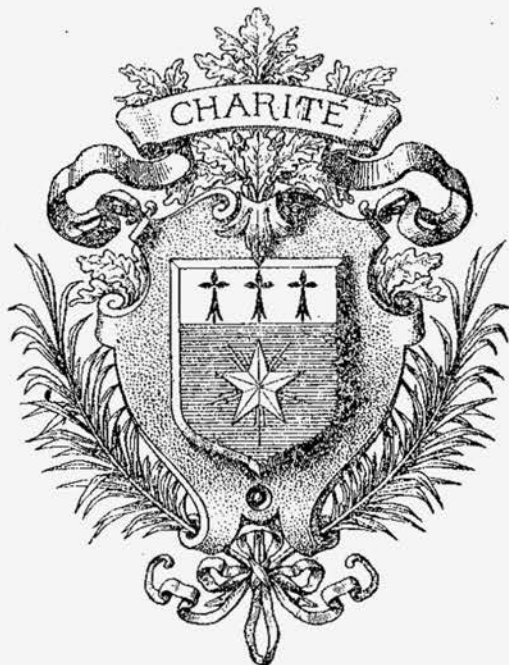
A QUIMPER

Approuvée par Arrêté préfectoral du 28 Juillet 1899.



BULLETIN SEMESTRIEL

1^{er} JANVIER 1903



QUIMPER

IMPRIMERIE ARSÈNE DE KERANGAL

18 — RUE DES BOUCHERIES — 18

BULLETIN
DE
l'Association Amicale
DES
ANCIENS ÉLÈVES DU PENSIONNAT SAINTE-MARIE
QUIMPER

EUGÈNE BOLLORE
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION AMICALE
Le Cher Frère COLMAN-DE-JÉSUS
DIRECTEUR DU PENSIONNAT
Et les Membres de l'Association
*Vous présentent leurs meilleurs souhaits
d'heureuse année.*

Une année nouvelle a commencé pour nous, chers Amis. Que sera-t-elle pour notre Association ? Que sera-t-elle pour nos Maîtres ? Jamais peut-être demain ne fut plus redoutable.

Et demain, c'est la grande chose !
De quoi demain sera-t-il fait ?
L'homme, hélas, a semé la cause,
Dieu nous préserve de l'effet !

1902 s'en est allé traînant la longue chaîne de ses deuils de toute nature. Mais sous quels tristes auspices s'ouvre 1903 ! Des nuées redoutables barrent son horizon ; elle sent presque déjà le tombeau.

Cependant, il serait lâche de se décourager. Mieux vaut se souvenir que nous sommes entre les mains de

Dieu et que rien ne nous arrivera qu'il ne l'ait permis, et permis pour notre plus grand bien. Confiance, chers Amis, et courage toujours dans le bien. Disons : « Seigneur, que votre règne arrive ! » et fions-nous à lui sur les moyens : Il sait mieux que nous comment s'y prendre, et ne peut vouloir que nous sauver. « Soit qu'un empire se fonde ou s'écroule, a dit Lacordaire, qu'un soleil s'éteigne ou s'allume, que le vent souffle de l'Orient ou de l'Occident, attendez toujours Dieu, c'est toujours Dieu qui arrive, encore que la poussière soulevée par son passage nous dérobe longtemps sa figure et son secret. » Il a dit encore : « Dieu est comme le meunier qui ne livre passage aux eaux que pour faire tourner la roue de son moulin. Épouvantés de la force et du fracas qu'il déchaîne, nous croyons qu'il veut tout submerger, tout détruire : nullement ! il veut moudre. »

Courage donc, chers Amis, *sursum corda* ! Prions les uns pour les autres et prions pour la France !

Bonne année à notre chère Patrie ; bonne année à notre Association et à nos Maîtres ; bonne année à vous tous, chers Amis, et à vos familles !



Nouvelles de l'Association.

Jamais moins de nouvelles. Décidément, il faut en prendre son parti : le pauvre Secrétaire ne saura rien de ce qui se passe dans l'Association : jamais il ne recevra de dragées, jamais de velin nuptial, jamais de lettres encrêpées, jamais, jamais...

Et pourtant sans faute deux fois l'an il faudra bien qu'il trouve quelque chose à dire. Ah ! que n'est-il gascon ? Je ne sais jusques à quand il pourra faire ce miracle de bâtir sans matériaux, et j'ai presque peur qu'à se tant racler le cerveau il n'en reste à la fin que la couenne. En attendant, mes bons amis, il ne trouve rien de meilleur que d'écrire quand même, et pour vous faire plaisir :

M. le Président m'annonce une bien bonne chose : M. le colonel Hugot-Derville est promu officier de la Légion d'honneur. Notre Association a lieu d'en être fière, et prie le sympathique commandant du 69^e de ligne d'agréer ses amicales félicitations. J'apprends aussi d'Audierne qu'un excellent homme, dont les deux fils sont actuellement au Pensionnat, vient de faire construire un bateau de pêche auquel il a donné le nom de *S^t Jean-Baptiste de la Salle*. Je ne pense pas qu'il y en ait eu un autre à porter ce nom ; et c'est pourquoi j'éprouve le besoin de féliciter le brave marin de son initiative et de souhaiter à son bateau et à son équipage longue vie et prospérité !

Il me semble qu'il y aurait autre chose à dire, des promotions ici et là, et surtout dans la Marine ; mais je suis trop mal documenté et, d'ailleurs, je me suis fait une loi de ne relater que les événements dont il est fait part à *M. le Secrétaire de l'Association Amicale du Pensionnat Sainte-Marie, Quimper*.

Epuisé, mon chapitre, la parole est au Trésorier :

BILAN DU DERNIER EXERCICE

En caisse au 31 Décembre 1902.	896 f. 85
Reçu pour cotisations, annonces et banquet.	1,197 90
ACTIF	<u>2,094 f. 75</u>
Impression du <i>Bulletin</i> de Janvier 1902.	140 f. »
Expédition id.	27 »
Impression du <i>Bulletin</i> de Juillet	140 »
Expédition.	30 »
200 cartes de visite, 1,100 lettres d'adhésion, 2 cahiers à souche, correspondance.	22 »
Entretien des enfants patronnés	353 05
Frais de banquet	249 20
Prix d'honneur offert par les Anciens	21 25
PASSIF.	<u>982 f. 50</u>
Reste en caisse au 31 Décembre 1902.	<u><u>1,112 f. 25</u></u>

Réglementation relative aux exemptions accordées à certaines catégories de Membres associés.

I. — RELIGIEUX.

§ I^{er}. — Sont dispensés de toute cotisation les Membres de l'Association appartenant à un ordre religieux.

II. — MILITAIRES.

§ I^{er}. — Sont également dispensés de cotisation, mais seulement durant leur service militaire obligatoire, les jeunes gens qui se trouvent sous les drapeaux.

§ II. — Pour bénéficier de l'exemption ci-dessus, l'Associé intéressé devra en faire parvenir au Trésorier la demande, avec la mention exacte du corps auquel il appartient, et la date à laquelle doit prendre fin son service militaire.

§ III. — Les Associés rentrant du service pendant le premier trimestre, c'est-à-dire avant le 1^{er} Avril, doivent la cotisation de l'année commencée ; mais non point ceux qui ne rentrent qu'après le 1^{er} Avril.

§ IV. — Les officiers, et les sous-officiers, à partir de leur réengagement, n'ont droit à aucune exemption.

Le Trésorier croit devoir avertir qu'il considère comme démissionnaires les Associés qui, sans raisons valables, et jugées telles par le Comité, refuseraient deux années de suite leur cotisation de 5 francs. C'est sur cette base que le Secrétaire sera prié de reviser la liste des Membres de notre Association.

Nouveaux adhérents.

Depuis le mois de Juillet :

Alphonse Benoît, de Pont-Croix ;

Arsène Le Nivès, École des Mécaniciens, Toulon ;

Pierre Le Grill, École des Mécaniciens, Brest ;

Yves Lozac'hmeur, Institut catholique d'Arts et Métiers, 6, rue Auber, Lille ;

Henri Boschet, soldat au 19^e, Brest ;

Ernest Cornichon, École d'Arts et Métiers Saint-Jean-Baptiste de la Salle, 36, rue du Barbâtre, Reims ;

René Barbier, rue Saint-Guillaume, Saint-Brieuc ;

A. Le Thomas, commis à la direction des travaux de la Marine, 1, rue Lapérouse, Brest ;

Jean-François Goas, de Saint-Coulitz.



NOUVELLES DU PENSIONNAT

RAPPORT

adressé à Messieurs les Membres du Bureau de la Société des Agriculteurs de France (section de l'Enseignement), à la suite de l'examen subi par les élèves-agriculteurs du Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper, les 15 et 16 Juillet 1902.

MESSIEURS,

Le 13 Juillet 1902, la Commission déléguée par la Société des Agriculteurs de France se réunissait au Pensionnat Sainte-Marie pour les Examens des trois années du Cours d'Agriculture.

On ne peut passer sous silence la réception si aimable qui a été faite par les Frères. Tous les remerciements de la Commission au Cher Frère Colman-de-Jésus, digne successeur du Cher Frère Cyrille-des-Anges, auquel nous envoyons un sincère souvenir d'amitié et de reconnaissance.

Comme les autres années, la Commission s'étant formée en plusieurs bureaux, a examiné d'abord les élèves de 1^{re} et de 2^e année ; puis le second jour, la Commission, après avoir entendu les élèves de 3^{me} année soutenir leurs thèses, leur a posé des questions en rapport avec leur degré d'instruction. Il a été tenu compte des examens de Pâques pour le classement définitif ; c'est dire que le résultat final est bien celui du travail de toute l'année et non pas seulement celui du plus ou moins de chance de l'élève le jour de l'examen. Il a été tenu compte de toutes les notes et pour le classement, il a fallu que chacun obtînt au total général les $\frac{4}{5}$ des notes maxima. La Commission tient à ce que ces examens soient sérieux et que les élèves auxquels elle décerne les diplômes les méritent vraiment. C'est dans cet esprit que la Commission a toujours agi, et parmi les cultivateurs la valeur des diplômes et des médailles est cotée comme elle mérite de l'être. On peut affirmer que la bienveillante mesure prise par la Société des Agriculteurs de France, de donner son patronage au Cours d'Agriculture du Pensionnat Sainte-Marie de Quimper, porte des fruits et a une répercussion sérieuse dans le Finistère et dans les départements limitrophes. Nous lui sommes reconnaissants du bien qu'elle produit ; nous lui demandons de vouloir continuer ses faveurs, si justement appréciées.

Il nous a été donné de pouvoir visiter à nouveau la ferme de l'Établissement. Là nous avons trouvé des améliorations sensibles. D'abord, l'installation parfaite de l'étable avec couloir au milieu, mangeoires cimentées, d'un nettoyage facile ; le purin s'écoule dans une fosse où il y a une pompe qui permet de l'épandre sur le tas de fumier et dans les champs avoisinants.

Le poulailler, où les Faverolles se prélassent, est parfaitement compris, avec pondoirs, perchoirs, cour. Dans un second compartiment, on voit les cases à élevage, car outre les poules couveuses, on emploie les couveuses artificielles pour faire éclore un certain nombre d'œufs. Les poules sont marquées d'anneaux de différentes couleurs pour reconnaître leur âge.

Les lapins domestiques sont également parfaitement bien logés et entretenus.

Les ruches d'abeilles ont été augmentées ; il y a aussi une ruche d'observation.

Dans une autre partie, nous avons été heureux de trouver la nouvelle installation d'une cérémense « Mélotte », d'un malaxeur et d'une baratte, de sorte que les élèves ont toute faculté d'étudier *de visu* les avantages de ces machines, qui devraient être dans toute exploitation agricole. Il n'y a rien de tel que l'exemple pour montrer les avantages ou les défauts d'une industrie quelconque.

Pour résumer, la Commission est heureuse de signaler deux points particuliers qui l'ont frappée. D'abord, les progrès sensibles faits par les élèves depuis les examens de Pâques. Ces progrès ont été remarqués surtout parmi les élèves de première année. En second lieu, la Commission a été particulièrement frappée de la manière dont les élèves ont répondu avec clarté et facilité aux différentes questions qui leur ont été posées. Nous sommes heureux que nos observations sur ce point aient été prises en considération ; nous tenons à en remercier et à en féliciter les dévoués professeurs, M. Olive, dont la compétence et le zèle nous sont bien connus, et tous les Chers Frères qui se dévouent au cours d'Agriculture, qu'ils acceptent ici nos compliments et nos remerciements.

Quimper, le 16 Juillet 1902.

Les Membres de la Commission présents :

Comte RENÉ DE BEAUMONT, *président*.

Comte A. DE VINCELLES.

Vicomte de LESGUERN.

AUGUSTIN DE BOISANGER.

JEAN-MARIE ADOL.

PIERRE BELBÉOC'H.

RÉSULTATS DES EXAMENS

1^{re} ANNÉE

Maximum des points : 400 ; les 4/5 = 320 points.

1 ^{er} :	Yves L'Haridon, de Gouézec,	349 points.
2 ^e :	Yves Cozien, de Pleyben,	340 —
3 ^e :	Thomas Moan, de Plonévez-Porzay,	327 —

2^e ANNÉE

Maximum des points : 420 ; les 4/5 = 336 points.

1 ^{er} :	René Pennanéac'h, de Plonévez-Porzay,	360 points.
2 ^e :	Guillaume Fertil, de Guengat,	356 —
3 ^e :	Julien Cadic, de Guiscriff,	345 —
4 ^e :	Jean-Louis Ollivier, de Plounéour-Trez,	338 —
5 ^e :	Jean Gestalin, de Riec,	337 —
6 ^e :	Pierre Le Pape, de Plogastel-Saint-Germain,	336 —

3^e ANNÉE

Maximum des points : 410 ; les 4/5 = 328 points.

1 ^{er} :	Guillaume Briand, de Plomodiern, <i>médaille d'argent et diplôme d'Agriculture ; a obtenu</i>	351 points.
2 ^e :	Hervé Quiniou, du Juch, <i>médaille d'argent et diplôme d'Agriculture ; a obtenu</i>	342 —
3 ^e :	Thomas Kersalé, de Ploëven, <i>médaille de bronze et diplôme d'Agriculture ; a obtenu</i>	340 —
4 ^e :	Jean-Louis Guillou, d'Elliant, <i>médaille de bronze et diplôme d'Agriculture ; a obtenu</i>	336 —



« Quand il reviendra nous le fêterons : séance dramatique, grand concours de jeux, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, etc..... Un programme sera ultérieurement rédigé, mais dès aujourd'hui je vous invite à prendre vos dispositions pour y assister. »

C'est par cet appel que se terminait la Chronique du *Bulletin* de Juillet. Et ceux-là vous diront si j'ai trompé leur attente, qui ont passé dans les murs du Likès, les mémorables journées des 16 et 17 Juillet.

Le cher Frère Colman nous est revenu avec une santé meilleure, et déjà la vaste cour des Moyens s'égaye de toute une floraison de drapeaux, d'écussons et d'emblèmes.

Le 16, à 5 heures, réunion à la grand'salle, pour les souhaits de fête, car on ne célèbre pas moins de trois fêtes demain : fête du Frère Directeur, fête des Maîtres et fête des jeux. A 5 heures 1/2, séance récréative : *La foire de Séville*, opérette-bouffe en 2 actes de Le Roy-Villars. La fête est ouverte. Elle bat son plein le lendemain. De 5 heures 1/2, heure du lever, où ne manquent ni salves ni musique, jusqu'à la retraite aux flambeaux et au feu d'artifice, chaque heure est marquée par un plaisir nouveau.

Mais le clou est bien certainement le concours de jeux. Il a été préparé de longue main, comme une sanction des exercices physiques par lesquels nos Maîtres ont justement à cœur de soigner la santé du corps et celle de l'esprit :

Mens sana in corpore sano.

Le concours s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de Monseigneur notre Évêque, dont rien ne rebute la paternelle sollicitude. Il débute par un brillant défilé ; et, jusqu'à 6 heures, se déroulent, rapides et variés, les 32 numéros de son programme. J'aurais aimé d'en donner un petit compte-rendu, mais un *Bulletin* n'est qu'un *Bulletin*, et je dois me contenter d'une énumération.

PROGRAMME DU CONCOURS



Défilé des joueurs.

- | | |
|---|-------------------------|
| 1. Course de Vitesse simple | Petits. |
| 2. Vitesse échasses | Moyens, grands. |
| 3. Vitesse obstacles | Id. |
| 4. Vitesse attelages | Petits. |
| 5. Vitesse à la corde | Petits, moyens, grands. |
| 6. Vitesse au flambeau | Moyens. |
| 7. — verre d'eau | Id. |
| 8. Vitesse couples liés | Moyens, grands. |
| 9. — corde croisée | Moyens. |
| 10. Sauts à double tour de corde | Moyens, grands. |
| 11. Course en canard | Grands. |
| 12. Corde à 2 sauteurs alternants | Moyens, grands. |
| 13. Course aux oies | Moyens. |

14. <i>Vitesse aux cerceaux.</i>	Petits, moyens.
15. — <i>à la brouette</i>	Grands.
16. <i>Mouvements d'ensemble</i>	Moyens, grands.
17. <i>Steeple-chase aux attelages.</i>	Moyens.
18. <i>Traction de câble.</i>	Moyens, grands.
19. <i>Course en sac.</i>	Id.
20. <i>Vitesse obstacles au cerceau</i>	Moyens.
21. <i>Barres à 2 camps</i>	Grands.
22. <i>Mouvements d'ensemble</i>	Moyens, grands.
23. <i>Bille aux échasses</i>	Id.
24. <i>Sauts à corde double.</i>	Id.
25. <i>Assaut du drapeau par Colins-Maillards.</i>	Moyens.
26. <i>Bataille aux échasses</i>	Id.
27. <i>Assaut du drapeau par Colins-Maillards.</i>	Grands.
28. <i>Bataille aux échasses</i>	Id.
29. <i>Combat aux boucliers</i>	Moyens, grands.
30. <i>Casse-cruches.</i>	Id.
31. <i>Mouvements d'ensemble</i>	Id.

Défilé des joueurs.

Monseigneur a paru prendre grand intérêt à nos ébats et je pense bien que M. le Président de l'Amicale, et les Anciens, et leurs familles n'ont point regretté non plus d'être venus nous encourager de leur présence.



23 Juillet. — Fête encore ; moins brillante peut-être, mais plus désirée, du moins par les élèves : c'était la distribution des Prix. Comme le 17, Monseigneur préside. Sa Grandeur n'a point cru que les jours singulièrement pénibles que traversent l'Église de France et son diocèse et même sa ville épiscopale, fussent un empêchement à sa présence au milieu de nous. Mais on voit que son cœur d'évêque est ému quand il adresse à la très nombreuse assistance, où se pressent les vrais amis de Sainte-Marie, quelques paroles d'encouragement et de chrétienne espérance.

Pour ne point être long, je donnerai seulement les noms des lauréats des prix décernés par l'Association des Anciens :

PRIX D'HONNEUR

fondé par l'Association Amicale en faveur de l'Élève qui a le mieux correspondu à l'éducation donnée dans l'Établissement. (*Statuts*, art. 18.)

Yves Caradec, de Melgven, élève du Cours industriel
(depuis reçu agent-voyer).

Un tarare, donné par l'Association, à Thomas Kersalé, de Ploéven,
élève du Cours agricole.

Un livret de Caisse d'épargne de 50 francs, offert par un ancien
élève du Pensionnat, à Yves Lozachmeur, de Quimper
(depuis admis à l'Institut catholique d'Arts et Métiers de
Lille).

Il ne sera pas de trop non plus, je pense, d'enregistrer les
succès aux examens et concours.

MÉCANICIENS DE LA MARINE :

Concours du 10 Juin 1902.

Sur 26 candidats : 25 admissibles, dont 24 définitivement
admis.

Ce sont :

En qualité d'Élève-Mécanicien :

M. Louis Rica, de Concarneau.

En qualité d'Apprentis-Élèves-Mécaniciens :

École de Toulon,

MM. Pierre Boucher,	de Lorient (Morbihan).
Auguste Croc,	de Carhaix.
Lucien Guillemette,	de Baud (Morbihan).
Louis Granger,	de Belle-Ile-en-Mer (Morbihan).
Marc Ladan,	de Primelin.
Jean Le Guern,	de Plouigneau.
Ernest Le Gad,	de Pont-l'Abbé.
Eugène Le Guyader,	de Quimper.
Arsène Le Nivès,	de l'île Penfret (Glénans).
Pierre Madec,	de Quiberon (Morbihan).
Yves Riou,	d'Esquibien.
Louis Tauden,	de Riantec (Morbihan).
Pierre Youénou,	d'Audierne.

En qualité d'Apprentis-Quartiers-Maitres :

École de Brest,

MM. Alain Canévet,	de Quimper.
Jean Crochet,	d'Étables (Côtes-du-Nord).
Louis Donias,	de Guéméné (Morbihan).
Joseph Guirriec,	de Lambézellec.
Louis Le Guen,	de Spézet.
Pierre Le Grill,	de Quimper.
Joseph Le Lay,	de Quimper.
Auguste Pennec,	de Penmarc'h.
Claude Schemitt,	de Saint-Pol-de-Léon.
Louis Uhel,	de Clohars-Carnoët.

**Ont été admis à l'École catholique d'Arts et Métiers
Saint-Jean-Baptiste de la Salle, à Reims.**

MM. Maurice Collet,	de Quimper.
Yves Lozachmeur,	de Quimper.
Marcel Lallier,	de Nantes (Loire-Inférieure).
Ernest Cornichon,	d'Hennebont (Morbihan).
Émile Tournier,	de Concarneau.
Paul Trévidic,	de Quimper.
Paul Pérodeau,	de Quimper.

A l'Institut catholique d'Arts et Métiers de Lille.

M. Yves Lozachmeur.

BREVET ÉLÉMENTAIRE D'INSTITUTEUR

Session de Juillet 1902.

MM. Charles Bédéric,	de Quimper.
Jean Le Brusq,	de Quimper.
Grégoire Le Rest,	de Quimper.

Et puisque j'en suis aux succès, je puis ajouter à ceux énumérés ci-dessus les premiers succès de la présente année scolaire :

AGENTS-VOYERS (Centre de Caën).

Sur 11 admissibles, M. Yves Caradec (lauréat de l'Association) a trouvé moyen de se placer avant le deuxième.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

Session d'Octobre.

MM. Alphonse Benoît, de Pont-Croix.
Laurent Brigant, de Pouldreuzic.
François Fragnaud, d'Hennebont (Morbihan).



Rentrée. — Le 23 Juillet n'est plus, ni le 24 ni le 25. Juillet a passé, puis Août, et Septembre s'en va, effeuillant une à une les feuilles de son calendrier. Enfin voici le chiffre fatal. Voici le 15 Septembre ! Des pleurs et des baisers, des prières, des promesses : au revoir Maman ! — Et surtout, travaille bien ! Un coup de sifflet, un coup de fouet et..... Quimper cent jours d'arrêt.....

Jamais rentrée ne fut plus belle ! Quelques jours encore et toutes choses reprendront leur vie normale, les blessures du cœur se seront cicatrisées, les yeux qu'emprisonnait le rêve auront repris leur feu et la besogne ira son train. Une disparition très remarquée au Likès. Le cher Frère Coronat, autrement dit « Le Coq », a quitté Quimper pour Lorient. Je crois bien que son cœur reste avec nous !

Retraite de rentrée. — Comme de coutume, la retraite de rentrée a lieu au commencement d'Octobre. Il n'est point imprudent de pronostiquer l'année par la retraite. Telle retraite, telle année, c'est d'expérience. Les RR. PP. Le Dréau et Person le savent bien, c'est pourquoi ils ont tant déployé de zèle à cette occasion.

Après la retraite se réorganisent les congrégations. La Congrégation de la Très Sainte-Vierge a ainsi constitué son conseil :

Préfet : Jean Marc, de Quimper.

Assistants : Joseph Uhel, de Clohars-Carnoët ;

Roger Mathélier, de Quimper.

Et la Congrégation des Saints-Anges :

Préfet : Paul Marzin, de Quimper.

Sous-Préfet : Joseph Le Berre, de Quimper.

Conseillers : Joseph Boudéhen ; Jean-Louis Quéméré ;

Eugène Blanchard ; Roger le Bras.

Les Anciens savent-ils que pour être réputé bienfaiteur, et avoir droit aux prières des associés il suffit de donner, pour la Congrégation de la Très Sainte-Vierge 20 francs, et 5 francs pour celle des Saints-Anges ?



12 Octobre. — Première nomination des billets d'honneur. Les études sont bien lancées, paraît-il, et la retraite a été bonne, car tous les élèves ont leur billet d'honneur — sauf bien entendu ceux qui, pour une cause ou pour une autre, ne sont point rentrés le 15 Septembre. Déjà l'an dernier, la nomination était agrémentée de musique ; cette année, le théâtre se met de la partie et tout le monde applaudit : *Marchand d' poussier de mottes* (tyrolienne-bouffe), *l'Ane de mon père* (chansonnette comique), et *la Voix des cloches* (mélodie), obtiennent grand succès.

Le cher Frère Directeur, pleinement satisfait, accorde congé libre pour le mardi 14.



1^{er} Novembre. — Nomination des billets d'honneur d'Octobre. En entrant dans la salle des fêtes, les yeux sont attirés par un minable tableau noir qui porte gaillardement écrit :

PROGRAMME :

- 1^o *Un duel au tableau noir* (scénette-duo) ;
- 2^o *Les canards en flanelle* (chanson) ;
- 3^o *En police correctionnelle* (scénette) ;
- 4^o *Un baptême d'oiseaux* (romance).

Pas besoin de dire que ces quatre numéros sont fort bien accueillis, et que de petites séances de ce genre relèvent à tous les yeux l'importance des billets d'honneur et font désirer aux élèves, non pas seulement le jour où on les nommera, mais de mériter d'être nommés en ce jour.



5 Novembre. — Un ami vient nous voir, et nous édifier : c'est M. le comte de Vincelles, l'apôtre si zélé de l'antialcoolisme dans notre région. Il s'agit d'une conférence avec projections. Elle est d'avance assurée du succès, car il est aussi agréable qu'utile

d'entendre le sympathique conférencier. Sa figure jeune, son abandon, sa bonne humeur nous attirent, et sa voix ne nous effraie pas quoi qu'il dise..., car dans l'objet aimé, tout nous paraît aimable.

Mais cette fois M. le Comte a voulu que fussent plus durables les fruits de sa conférence. Et il a fondé parmi nous une Société antialcoolique. Bien que spéciale au Pensionnat, cette Société est affiliée à la Ligue française anti-alcoolique.

Il ne sera peut-être pas déplacé d'en donner ici les statuts.

STATUTS

DE LA SOCIÉTÉ ANTIALCOOLIQUE

établie au Pensionnat Sainte-Marie.

ARTICLE 1^{er}. — Il est créé à Quimper, Pensionnat Sainte-Marie, une section cadette de la Société française antialcoolique.

ART. 2. — Cette section ne comprend que des membres actifs.

ART. 3. — Pour être membre actif, il faut : 1° avoir une bonne conduite ; 2° être âgé de 10 ans au moins ; 3° prendre l'engagement, pour une durée minimum d'un an, de s'abstenir, sauf prescription médicale, d'eau-de-vie, d'absinthe, de toute espèce de boissons fortes, et de ne faire qu'un usage modéré de vin, de bière et de cidre ; 4° s'engager à faire tout ce qui sera en son pouvoir pour recruter des sociétaires et travailler au progrès de l'œuvre.

ART. 4. — Les engagements sont pris publiquement, à la première séance qui suit la demande d'admission. Chaque récipiendaire prononce à haute et intelligible voix, devant tous les assistants, le texte de l'engagement et appose ensuite sa signature sur le registre de la Société.

ART. 5. — La cotisation est de **un sou** par mois.

ART. 6. — Sont considérés comme membres bienfaiteurs, et enregistrés comme tels, ceux qui par des dons contribuent à la prospérité de la section.

ART. 7. — Les sommes provenant des dons et des cotisations sont employées, en outre des dépenses ordinaires de la section, à payer l'abonnement ou l'acquisition de brochures et autres publications contre l'alcoolisme.

ART. 8. — Les publications que la Société reçoit ou achète sont distribuées aux membres à tour de rôle pour être lues par eux, ou répandues par leurs soins, à titre de propagande, en dehors de la section.

ART. 9. — Un professeur a la direction générale de la section ; mais elle est administrée par son président, assisté d'un secrétaire et d'un trésorier.

ART. 10. — Le bureau a la responsabilité morale de la section. Il veille à ce que les engagements soient respectés et prend l'initiative des demandes de radiation quand ils ont été violés. Les associés eux-mêmes se doivent une mutuelle surveillance.

ART. 11. — La section se réunit en séance générale tous les mois, au jour le plus favorable. On y procède à la réception des nouveaux membres et une conférence y est faite par un militant de l'antialcoolisme.

ART. 12. — Le secrétaire tiendra la Société-mère au courant du développement de la section.

Il restait à constituer le bureau : Président, Secrétaire, Trésorier. Le 16 Novembre, les membres de la ligue se réunirent à cette fin dans la salle des fêtes du Pensionnat. J'emprunte au Secrétaire le compte-rendu de cette première séance :

Le cher Frère Sous-Directeur préside.

Après avoir exhorté les électeurs à ne considérer dans l'émission de leurs votes que le bien de leur Association, il fait procéder à l'élection.

Sont élus :

Président : M. Jean Caër, de Pont-l'Abbé.

Secrétaire : M. Paul-Émile Guénault, de Morlaix.

Trésorier : M. Maurice Le Brun, de La Roche-Bernard (Morb.).

L'élection du Trésorier est particulièrement mouvementée. Un premier scrutin donne un même nombre de voix à MM. Maurice Le Brun et Théophile Chaplais.

La chaleur du milieu et la diversité des opinions ont échauffé quelque peu les têtes, le diapason des voix s'est sensiblement élevé : les uns veulent Le Brun, les autres réclament Chaplais. Tout à coup le Président fait cesser le tumulte : les partisans de Le Brun se rangent d'un côté de la salle, et de l'autre les partisans de Chaplais. Après dénombrement, M. Maurice Le Brun est proclamé Trésorier, et la séance est levée sans autre incident.

Le jeune Trésorier — bien choisi n'est-il pas vrai — me prie d'attirer l'attention de nos Anciens sur l'article 6 des statuts, qui les concerne très spécialement.

30 Novembre et 1^{er} Décembre. — A l'occasion de la Saint-Éloi, fête des mécaniciens et forgerons, **grande Séance récréative**, dont le programme suit :

PREMIÈRE PARTIE

1. **La Semouse**, *marche*. E. MARIE.
2. **Vive la Liberté**, *poésie* V. DELAPORTE.
3. LES DEUX PAILLASSES, grande parade.
4. **L'HONNEUR EST SATISFAIT**, *Comédie en 1 Acte*.
5. **Le Coup de l'Étrier**, *polka-marche*. WALACQUE.
6. **Le Distrait**, *chanson* ***
7. **LE FOU MALGRÉ LUI**, *Comédie en 1 Acte*.

DEUXIÈME PARTIE

1. **Pot pourri**, *quadrille* sur des airs connus . . . TILLIARD.
2. **Un Clocher tricolore**, *poésie* EM. FOCERRE.
3. **LE TRIBUNAL EN SABOTS**, *Scène champêtre*.
4. **Fanchette**, *valse*. G. MORAND.
5. **L'ÉGOÏSTE**, *Comédie en 1 Acte*.
6. **Salut aux Orphéons**, *pas redoublé*. L. CHIC.

Le 30 nous avons été débordés. La vaste salle du Pensionnat s'est trouvée trop petite pour contenir le flot qui s'y pressait. Il faut dire que la séance était gratuite. Aussi les pauvres acteurs ont eu toutes les peines du monde à s'en tirer honorablement. Et pourtant !... Mais le lendemain ils se sont superbement vengés. Durant trois heures ils ont intéressé très vivement leur auditoire, moins nombreux, et fait applaudir, à plus juste titre que la veille, tous les numéros de leur programme si heureusement varié.

« L'honneur est satisfait » a eu le gros succès, mais les préférences des artistes ont été pour « l'Égoïste ».



8 Décembre. — Fête patronale de la maison. C'est qu'en effet l'Église célèbre aujourd'hui l'Immaculée Conception de Marie, le plus glorieux privilège de Celle qui est la gardienne du Pensionnat : *Posuerunt me custodem*, lit-on au pied de la statue de la très Sainte-Vierge qui domine la cour des Moyens. A la céré-

monie du soir, entre l'instruction et la bénédiction solennelle, nombreuse et très émouvante réception de congréganistes de la très Sainte-Vierge et des saints Anges.



25 *Décembre*. — Noël ! Depuis quelques années, la messe de minuit a été rétablie au Pensionnat, et personne ne songe à s'en plaindre. Un petit groupe d'artistes, recrutés par notre excellent chef de musique, redit en cette nuit solennelle les chants harmonieux des anges sur la crèche où naquit l'Enfant-Dieu. La grotte est charmante et la décoration de la chapelle de fort bon goût. A la bénédiction du soir, illumination très hardie et bien réussie.



26 *Décembre*. — C'est demain l'envolée ! Congé, du 27 *Décembre* au 3 *Janvier* ! L'on part sans regret : tant de joies nous attendent dont nous ont sevrés cent jours de pension ! Mais auparavant il convient d'offrir ses vœux d'heureuse année au cher Frère Directeur et aux Maîtres qui, à force de dévouement, de patience et d'amour, ont su nous faire accepter, puis aimer le séjour du Pensionnat. C'est le but de la réunion de 5 heures à la salle des fêtes. Les souhaits échangés, il nous est servi, en manière d'étrennes, une joyeuse petite séance :

D'abord une chanson : *Les tribulations de Boniface*, qui a le plus vif succès ; puis *Pierrot, photographe*, pantomime, qu'on peut dire inédite tant elle a subi de modifications, de tortures si l'on veut, et qui vaut telle quelle une demi-heure de fou rire. Le numéro 3 est encore une chanson. Elle célèbre le très véridique M. de Crac de Bergerac, grand chasseur devant le Seigneur.

Enfin, pour clore l'année, une petite comédie : *La prise du général Poulet*.

Après cela on peut chanter le *Te Deum* et s'en aller content.

Bonne année, chers Anciens, bonne santé, et le paradis à la fin de vos jours !



VARIÉTÉS

À Jésus, au Sauveur.

Dieu des chrétiens, Dieu véritable,
En qui très humblement je crois,
Dieu du Calvaire et de l'étable,
Dieu de la crèche et de la croix,
Dieu des souffrants, né sur la paille
Et mort sur un gibet affreux,
Regarde, la France défaille
Et nous sommes bien malheureux !

Un vent de discorde désole
Ce pays aux douces saisons
Où le bon grain de ta parole
Jadis donna tant de moissons ;
Où, dans une simple fillette,
Ta puissance se révéla
Quand Geneviève et sa houlette
Ont fait reculer Attila.

Où, merveille encor plus étrange,
Tu prêtas, contre l'ennemi,
Le glaive enflammé de l'archange
A la Vierge de Domremy.
Hélas, la France qui fut tienne
Depuis trop longtemps fuit ta loi,
Mais son âme toujours chrétienne
Dans l'angoisse revient à toi.

Oui, les dalles de ton église,
Nous les userons à genoux,
Mais notre patrie agonise,
Sauve-nous, Seigneur, sauve-nous !

Vois, tous les cœurs sont lourds de haine,
On respire une odeur de sang,
Et la catastrophe est prochaine,
Pitié ! pitié ! Dieu tout puissant !

Arrête-nous, au bord du gouffre,
Pour Noël, divin nouveau-né,
Dis-nous que ce peuple qui souffre
Par toi n'est pas abandonné ;
Car cette nuit, fils de Marie,
Tel qui prétend ne croire à rien,
Malgré lui sent son cœur qui prie
Et se retrouve un peu chrétien.

Vois, dans ces heures menaçantes
Les pauvres mères tout en pleurs,
Joindre les deux mains innocentes
D'un petit enfant sur les leurs ;
Et vers les clartés sidérales
Et les abîmes effrayants
Toutes nos vieilles cathédrales
Tendre leurs clochers suppliants.

Cette noble France tu l'aimes,
Elle a fait ton geste souvent.
Protège-nous contre nous-mêmes,
Fais un miracle, ô Dieu puissant !

FRANÇOIS COPPÉE.



UN CLOCHER TRICOLORE

Je le vois bien, Messieurs, mon titre vous étonne ;
Et vous vous dites là, au lieu de m'écouter :
 Peuh !... c'est une histoire gasconne
 Qu'il veut aujourd'hui nous conter.
 Eh bien, non, Messieurs, hier encore,
Un témoin me parlait du clocher tricolore
 Comme d'un fait bien avéré.

*
* *

Dans un fort joli bourg du Midi de la France,
En Languedoc, à moins que ce soit en Provence,
 Monsieur le Maire et Monsieur le Curé
 Vivaient en mésintelligence.

A cela rien d'étrange ; il convient, de nos jours,
Que l'un dise : Jamais ! si l'autre dit : Toujours !

Notre Curé, pourtant, n'était guère terrible ;
Quand, à sa vieille église, il n'allait pas prier,
Dans sa chambre sans luxe il feuilletait sa Bible.
Ou, semant les *Ave* tout le long du sentier,
De chaumière en chaumière, aux âmes en souffrance,
Il s'en allait parler de foi et d'espérance.

Le Maire concevait de tout autre façon
 Son rôle d'élu du village :
Vétérinaire habile et tanneur en renom,
C'était ce qu'on appelle en France un personnage ;
 Il fallait compter avec lui.
 Fort des conseils et de l'appui
De quelques esprits-forts d'arrière lignée,
Sans doute aussi bercé de quelque espoir flatteur,
Il avait entrepris une guerre acharnée
 Contre son vieux pasteur.

Ah ! qu'il eût voulu voir l'église sans prière,
Et ses oiseaux d'airain, dans leur cage de pierre,
Sans ailes ni sans voix.
Mais l'église gardait malgré lui ses fidèles,
Et chaque jour, vingt fois,
Des oiseaux du clocher les petites voix grêles
Allaient rythmer l'effort ou bercer la douleur,
Et dire à tous : « Courage, amis, en haut le cœur ! »

Cependant vint un jour où, des douces chanteuses,
S'éteignit la chanson. La cloche de l'*Ave*
Même n'égreua plus ses syllabes pieuses.
Qu'était-il arrivé ?

Tout simplement ceci. — Du mieux en toute chose
Partisan résolu, le Maire, en son cerveau,
Venait de concevoir certain projet nouveau :
Ce vieux clocher morose,
Des âges ténébreux fantastique débris,
Garderait-il toujours son affreux manteau gris ?
« Eh bien, non ; je le veux, il sera tricolore ;
Ce sont les couleurs que j'adore. »

Aussitôt dit, aussitôt fait.
Certain d'être approuvé par Monsieur le Préfet,
Le digne magistrat s'était mis à l'ouvrage.
Vainement le Curé voulut l'en empêcher ;
Il dut plier devant l'orage,
Et laisser peindre son clocher.

De la ville voisine une escouade grotesque
Accourt ; et, sur les flancs de la trop vieille tour,
Le bleu, le blanc, le rouge, appliqués tour à tour,
Lui donnèrent l'aspect d'un drapeau gigantesque.
Oh ! reviens maintenant, mon joli carillon,
Reviens nous dire ta chanson,
Ou mieux encor, tressaillant d'aise
Sous ton tricolore manteau,
Chante-nous donc la *Marseillaise* !

Mais non !... de leur premier berceau,
De leur berceau de pierre grise,
Les cloches aimaient mieux la modeste beauté,
Elles ne chantent point ; elles n'ont point chanté
Depuis le premier jour de la grande entreprise.

.
Et cependant, pour voir leur superbe palais,
Dernier mot du progrès, merveille unique au monde,
Les peuples accouraient de vingt lieues à la ronde ;
A leurs lecteurs les journaux en parlaient.
Vains bruits que tout cela ; dans leur douleur profonde,
Les petites cloches pleuraient. Et le Curé
Pleurait aussi... Dans le village,
Un seul s'applaudissait, tout fier de son ouvrage.
Le Maire jubilait. De sa gloire enivré,
A travers l'avenir il voyait son image
Se dressant fièrement en face du clocher,
Recevoir les honneurs d'un peuple tout entier.

Beau rêve, assurément, mais ce n'était qu'un rêve !
Soudain, à l'horizon, un nuage s'élève ;
Il s'avance, terrible, au-dessus de la tour,
S'étend, voile le ciel, se charge tout le jour,
Immense dôme noir écrasant le village.

Enfin se déchaîne l'orage
Avec fracas. De sinistres éclairs
Illuminent la nue en déchirant les airs ;
Les rafales du vent, les éclats du tonnerre,
Le vacarme de l'eau qui bondit sur les toits,
Tout fait penser au Dieu souverain de la terre
Qui protège le faible et sait venger ses droits.

.
Puis vient la nuit, une nuit effroyable,
De son voile couvrant ce drame épouvantable.

Le lendemain matin, plus rien de tout cela ;
La nature était calme. A peine, ici et là,
Quelques rares débris laissés par la tempête :
Un gai soleil montait dans le firmament bleu,
Et les petits oiseaux entonnaient au bon Dieu
Leur hymne des jours de fête.

Tout à coup, ô bonheur, à cet heureux réveil,
Les hôtes du clocher, secouant leur sommeil,
Se mirent à chanter leur chanson la plus belle :
On regarde la tour : ô surprise nouvelle !

Le masque aux trois couleurs s'était évanoui.
Étrange, direz-vous. — Non. — Le Maire, ébloui
Du chef-d'œuvre rêvé par sa cervelle folle,
S'était, hélas, servi... de peinture à la colle !

Le pauvre homme !... Il en fut pour sa honte et ses frais ;
L'orage de la veille
Avait englouti la merveille
Et... déshonoré le progrès.

* * *

Depuis ce jour, Monsieur le Maire
Est d'un calme extraordinaire,
Il ne parle plus du clocher,
Ni du Curé, ni de l'église
Et n'ose point s'en approcher.
Mais quand, à l'heure de l'office,
On entend les cloches, il paraît
Qu'à Monsieur le Maire elles disent
Un mot, que les malins traduisent :
« Monsieur le Maire, s'il vous plaît,
Donnez-nous donc encore
Un clocher tricolore ! »

EM. FOCERRE.

ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES
DU PENSIONNAT SAINTE-MARIE

A QUIMPER

Approuvée par Arrêté préfectoral du 28 Juillet 1899.

BULLETIN SEMESTRIEL

1^{er} JUILLET 1903



QUIMPER

IMPRIMERIE ARSÈNE DE KERANGAL

18 — RUE DES BOUCHERIES — 18

STATUTS

VOTÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 JUILLET 1889

Approuvés par Arrêté préfectoral du 28 Juillet 1899.

Association. — Son objet.

Art. 1. — Il est fondé une Association amicale entre les Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie, de Quimper, qui adhèrent aux présents statuts.

Art. 2. — Elle se compose de membres bienfaiteurs, honoraires et actifs.

Art. 3. — Sont membres bienfaiteurs, les personnes dont l'annuité est de 10 francs au minimum. Sont membres actifs, les Anciens Elèves ayant adhéré au règlement. Pourront être membres honoraires : MM. les Aumôniers, les anciens Professeurs du Pensionnat et MM. les Présidents des Associations Amicales.

Art. 4. — L'Association a pour but :

1^o De resserrer les liens d'affection qui unissent les Anciens Elèves à leurs anciens Maîtres ;

2^o D'étendre et d'entretenir les relations amicales existant entre les Anciens Elèves du Pensionnat ;

3^o D'exercer une sorte de patronage sur les Elèves à leur sortie de l'Etablissement en leur facilitant le choix d'une carrière ou en les aidant dans la profession qu'ils ont embrassée ;

4^o De soutenir les anciens condisciples atteints par des revers de fortune, spécialement en accordant à leurs enfants des bourses ou demi-bourses au Pensionnat. Tout Ancien Elève du Pensionnat est admis, sur sa demande, dans l'Association amicale ; cependant les mineurs devront justifier du consentement de leurs parents ou tuteurs.

Administration.

Art. 5. — L'Association est régie par un Comité de 20 membres, en résidence à Quimper ou dans les communes voisines.

Les séances se tiendront au Pensionnat.

Art. 6. — Le Comité est nommé en Assemblée générale et se renouvelle par tiers tous les ans ; les membres sortants sont rééligibles.

Art. 7. — L'élection du Comité se fait au premier tour de scrutin, à la majorité absolue des suffrages, et si un second tour est nécessaire, à la majorité relative.

Art. 8. — Le Comité choisit son Président, ses Vice-Présidents, ses Secrétaires, son Trésorier. — Le cher Frère Directeur du Pensionnat est de droit Président d'honneur.

Art. 9. — Le Comité fixe les frais d'administration, vote et distribue les secours, accorde les bourses, approuve les comptes du Trésorier, convoque les Assemblées générales, statue sur les cas de non admission ou de radiation, que pourrait encourir tout candidat ou sociétaire indigne, et généralement prend toutes les décisions et fait tous actes entrant dans le but de l'Association.

Enfin, chaque année, il devra présenter un compte-rendu de sa gestion.

Art. 10. — Le Comité pourra nommer un membre correspondant pour chaque centre important en dehors de Quimper.

Assemblées générales.

Art. 11. — Chaque année, l'Association se réunit en Assemblée générale au Pensionnat, à Quimper, pour procéder au renouvellement du Comité, examiner les différentes communications qui lui sont faites, entendre les

rapports du Secrétaire et du Trésorier, et modifier, s'il y a lieu, les statuts.

Art. 12. — L'Assemblée générale sera suivie d'un banquet.

Les membres seront prévenus par lettre du jour de la réunion et du montant de la cotisation pour le banquet.

Art. 13. — Le jour de l'Assemblée générale, une messe sera célébrée dans la chapelle du Pensionnat pour le repos de l'âme des anciens maîtres et élèves décédés.

Caisse de l'Association.

Art. 14. — La cotisation annuelle, pour faire partie de l'Association, est fixée à 5 francs. Les Sociétaires appartenant aux ordres religieux en sont dispensés.

Art. 15. — Les versements devront être effectués, du 1^{er} Mars au 1^{er} Juin de chaque année, soit au Frère Procureur, soit au Trésorier de l'Association.

Art. 16. — Tout Ancien Elève, en adhérant à l'Association, est prié de verser immédiatement sa cotisation.

Art. 17. — L'Association accepte les dons et les legs qui pourraient lui être faits.

Distribution des prix fondés par l'Association.

Art. 18. — Les prix des Anciens Elèves, pour l'Industrie et l'Agriculture, seront décernés, chaque année, à l'élève du Cours spécial et à celui du Cours d'Agriculture qui, par leurs habitudes de travail, leur bonne conduite, leur caractère, auront le mieux correspondu à l'éducation donnée au Pensionnat.

Art. 19. — Le Comité, suivant ses ressources, pourra étendre cette faveur aux élèves des trois premières classes.

Art. 20. — Le Comité déterminera, avec le Cher Frère Directeur, l'ouvrage à donner en prix.

Le nom du lauréat et la mention : « *Prix fondé par l'Association amicale des Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper* », seront inscrits sur la couverture de chaque volume.

Dispositions générales.

Art. 21. — Le Comité détermine lui-même les conditions d'administration intérieure et, en général, tout ce qui est propre à assurer le bon fonctionnement de l'Association.

Art. 22. — Toute discussion politique ou religieuse est formellement interdite, soit au banquet, soit dans les autres réunions de l'Association.

De la dissolution de la Société.

La dissolution de la Société ne pourra être prononcée que dans une Assemblée générale réunissant au moins les trois-quarts des membres composant l'Association, et à la majorité des membres présents.

Dans ce cas, les Associés nommeront, dans les formes prévues pour la nomination du Comité d'administration, un comité de liquidation qui sera appelé à décider de la destination à donner au fonds social.

Dans tous les cas, la demande de dissolution devra être formulée et motivée par une demande écrite, signée au moins du quart des membres inscrits, déposée et soumise au Comité en fonctions, deux mois avant l'époque de la plus prochaine Assemblée générale annuelle. Le Comité examinera la proposition et devra en faire son rapport à cette Assemblée générale.

Lu et adopté en Assemblée générale, le 7 Juillet 1889.

COMPTE-RENDU

DE LA

XV^e Assemblée générale des Anciens Élèves

DU PENSIONNAT SAINTE-MARIE

Tenue au Pensionnat le 24 Mai 1903.



L'Assemblée générale de 1903 comptera parmi les meilleures. C'est du moins une des plus nombreuses que nous ayons eues depuis plusieurs années. Un très grand nombre d'amis ont voulu répondre, et quelques-uns se faire violence pour répondre à la pressante invitation du Comité, et donner à leurs anciens Maîtres, en ces jours pénibles que nous traversons, un témoignage de reconnaissance et de dévouement.

Que d'autres seraient venus s'ils avaient pu prévoir combien notre fête a été bonne et réconfortante !

Dès huit heures, M. le Trésorier est à son poste, les finances étant partout et toujours une chose capitale. La journée s'annonce splendide, peut-être un peu chaude. Les Anciens arrivent par unité jusqu'à neuf heures. Mais alors, c'est une marée montante qui envahit et déborde la caisse où deux scribes, experts pourtant, et pleins de bonne volonté, ne suffisent pas à délivrer cartes et reçus.

Mais la messe a sonné, allons à la chapelle. Déjà s'éteignent les derniers accords de « La Croisade » de Guespereau, que vient d'exécuter avec beaucoup de talent l'harmonie du Pensionnat. M. le chanoine Rospars est à l'autel, offrant l'auguste sacrifice aux intentions de l'Association, et spécialement des défunts de l'année. Soudain six cents jeunes voix s'élèvent à l'unisson, chantant les

louanges de notre bienfaiteur à tous, Saint Jean-Baptiste de la Salle. Et ces voix disaient :

Honneur à Toi, glorieux de la Salle,
Apôtre des enfants et gardien de leur foi,
Vainqueur de l'ignorance, à l'âme si fatale,
Honneur à Toi !

Je regrette vivement qu'il ne me soit pas permis de reproduire, ne fût-ce qu'à grands traits, l'allocution que nous adresse, à l'évangile, notre ami M. le chanoine Thomas. Ses éloquents considérations sur le caractère sacerdotal, le rôle du prêtre dans notre société, et la nature de nos rapports avec lui, eussent sans doute instruit et intéressé d'autres que ceux qui ont eu le plaisir de les entendre.

Un charmant solo de saxophone, à l'élévation — on sait par qui — et de nouveau les fraîches voix de nos jeunes amis emplissent de leur chant la vaste chapelle et s'étendent bien au delà en pieuses et poétiques effluves. Cette fois, c'est l'hymne de la France catholique : « Souviens-toi de tes jours de gloire, fier pays de la loyauté », avec son émouvante acclamation au Christ ami des Francs.

Il est 10 heures ; la messe est finie et même nous avons reçu la bénédiction du Saint Sacrement : les prémices sont au Seigneur. Maintenant nous nous dirigeons lentement vers la salle des fêtes où s'engouffrent sous nos yeux les rangs pressés des élèves. Mais voici que les vaillants petits musiciens ont attaqué l'entrée. Pressons-nous, les jeunes nous attendent pour nous souhaiter la bienvenue. Quelle belle salle ! Quelle belle réunion !

Un grand élève s'avance, et, au nom de ses camarades, nous salue en ces termes :

MESSIEURS ET CHERS ANCIENS,

Au milieu des incessants labeurs de la vie, des incertitudes douloureuses de l'avenir, et parfois, hélas, des mécomptes du présent, il arrive souvent que le pauvre cœur succombe. Aussi la Providence, toujours sage dans ses desseins, a-t-elle ménagé quelques oasis où l'on peut se refaire et goûter un instant de repos.

Une de ces haltes si bonnes, Messieurs, est sans contredit le retour périodique de votre assemblée générale ; et c'est pourquoi vous saluez avec une douce satisfaction l'aurore de cette quinzième assemblée. Pour

quelques heures vous avez déposé au seuil du Pensionnat, le souci des affaires habituelles, et vous venez rafraîchir vos âmes aux sources pures de votre enfance, de ces heureuses années, emportées sans retour sur les ailes trop légères du temps ; vous venez aussi revoir vos vieux amis, comme des soldats qu'a dispersés la mêlée, qui sont heureux, le soir venu, de se retrouver côte à côte pour causer un brin.

Dans cette pieuse enceinte, Messieurs, tout vous sourit, tout vous parle : Voici ces cours, témoins de vos joyeux ébats ; ces murs, abris de votre inexpérience ; murs qui parfois sans doute, comme à nous, vous parurent bien hauts et bien noirs ; ces classes où, courageusement, vous avez combattu l'ignorance originelle et fait les amples provisions dont vous bénéficiez aujourd'hui ; ces dortoirs où, libres de toute inquiétude, vous partiez gaîment pour le pays des rêves ; cette chapelle qui n'est plus la vôtre peut-être, mais qui vous fait pourtant ressouvenir de celle plus modeste où jadis, dans le silence et le recueillement, vous avez goûté des joies si suaves, et ressenti de si nobles émotions ; ces bons Frères, dont quelques-uns vous sont inconnus quant à la personne, mais non quant au dévouement, car ils sont tous les fils de ce glorieux apôtre que Léon XIII vient d'exalter, et tous ont puisé à la même source l'esprit de charité et d'abnégation.

Permettez-moi donc, Messieurs et chers Anciens, au nom de tous mes Camarades, de vous souhaiter la bienvenue, et de vous dire combien nous apprécions cette fraternité touchante qui règne entre vous et que nous savons être le but de votre Association. Et c'est sur cette union que nous comptons, Messieurs, nos Maîtres et nous, comme sur une force puissante contre laquelle viendront se briser les efforts ennemis.

La lutte est dès longtemps engagée entre le ciel et l'enfer ; mais nous en sommes venus à une passe particulièrement laborieuse dont l'enjeu c'est la jeunesse française, c'est nous. Vous l'avez compris, Messieurs, vos rangs se sont serrés plus encore, et votre présence ici a une signification qui ne nous échappe pas : vous avez voulu réconforter nos Maîtres en leur témoignant votre reconnaissance et votre inviolable fidélité, et nous réconforter aussi nous-mêmes, élèves de cette école qu'on appelle si proprement école privée, et qui sommes, en effet, radicalement privés de toute faveur, de tout encouragement officiels.

Nous ne pouvons compter que sur l'affection de nos Maîtres, qui nous est assurée, et sur votre généreux appui. Oh ! merci, Messieurs, d'être venus nous en donner un gage aujourd'hui : la parole de cœurs amis fait du bien et décuple les forces.

Vous êtes sur le champ de bataille et vous y combattez honorablement. Pour nous, jeunes encore, mais bien décidés à suivre vos exemples, nous préparons nos armes pour l'avenir, marchant dans les voies de la science et nous affermissant dans le bien. Et, au sortir du Pensionnat, notre bonheur sera de nous joindre à vous, apportant un cœur jeune, ardent et fier de combattre à vos côtés.

Soyez donc les bienvenus, Messieurs et chers Anciens, et recevez les respectueux hommages de vos jeunes amis.

M. le Président répond :

MES CHERS AMIS,

Soyez remerciés des bonnes paroles qu'en votre nom nous adresse votre camarade !

Je ne suis ni un Père de l'Eglise, ni un orateur sacré, mais je puis dire ce qui frappe les yeux les moins clairvoyants : La lutte, et quelle lutte séculaire ! se poursuit de nos jours plus ardente, plus terrible que jamais. La France, notre chère France, va-t-elle sombrer ? Non, elle a eu pour berceau la barque de Pierre ; elle a été nourrie des enseignements de l'Eglise ; elle a vécu de la vie du Christ : rien n'est à craindre. Pierre a les promesses éternelles, l'Eglise, la vérité qui demeure, et le Christ est la pierre angulaire : donc point de terreurs : la fille aînée de l'Eglise participe aux secousses et aux triomphes de sa Mère.

Dans ces chocs quotidiens il peut y avoir des moments difficiles, et des intérêts lésés. Mais lesquels ? Les jurys d'examens auraient-ils pour vous des sévérités spéciales ? Je ne le crois pas. Les faveurs officielles s'écarteraient-elles de vous ? C'est possible, mais ces faveurs ne sont utiles qu'aux médiocres : *les capables, les ferrés* n'en ont pas besoin. Leur valeur s'impose, et bientôt on leur rend justice.

C'est ainsi que je veux vous voir dans le monde, marchant la tête haute, sans fierté, mais sans compromission. Ce n'est pas vous qu'on verra ployer le genou, ou courber l'échine, devant les maîtres d'un jour, pour arriver : votre éducation vous le défend, et vos Frères ne vous reconnaîtraient plus.

Ils sont hommes de dévouement et de sacrifice : vous le savez bien, et notre présence ici a surtout pour objet de l'affirmer une fois de plus : nous leur apportons avec bonheur ce tribut annuel, et toujours grossissant avec le temps et l'expérience, de nos respects et de notre admiration.

Jeunes gens, nos rangs vous sont ouverts : du calme et de la paix du pensionnat vous passerez aux dissensions, aux mêlées et aux luttes : prenez vos meilleures armes : et en chevaliers de la plus belle des causes : Dieu, la Bretagne, la France, — trois amours qui n'en font qu'un — prenez le casque qui garantit la tête : Ce sont les principes solides et élevés de la foi ; endossez la cuirasse des sentiments nobles qui protègent le cœur ; chaussez des chaussures de fer. Et, le bras bien tendu en avant, brandissez votre épée trempée dans le feu de la charité. Que notre cri de guerre et de ralliement soit toujours : Charité !

Charité ! que les meilleurs des Français exilés et proscrits reviennent joyeux !

Charité ! que nos Sœurs errant dans nos rues rentrent dans leur couvent et y vivent de leurs œuvres !

Charité ! que les bons se rassurent, et que les méchants tremblent !

Voilà vos travaux de demain, chers Amis : pour les mener à bonne

fin, la volonté et l'ardeur de la jeunesse ne suffisent pas, il faut le secours d'en-Haut. Vous le demanderez.

Mais, j'ai vu quelque part qu'à la veille d'une bataille, il y a un jour de repos pour fourbir ses armes : Alexandre le Grand dormait la veille de la bataille du Cydnus, François I^{er} se réveilla à grand'peine le matin de Marignan, et Napoléon I^{er} reposa tranquillement jusqu'au lever du soleil d'Austerlitz. Ce sont des modèles à suivre, n'est-ce pas ? Un bon congé vous fera du plaisir et du bien avant vos grandes journées. Je le demande.... ainsi que la levée de toutes les punitions.

Le Frère Directeur remercie en quelques mots les Anciens d'être venus si nombreux à la réunion et ce, au nom des Maîtres, encouragés, et des élèves édifiés. Il accorde avec plaisir le congé demandé par M. le Président et termine en disant que les Anciens sont en ce jour les maîtres au Pensionnat.

La musique, toujours à l'affût du bon moment, fait alors ronfler *les Puritains*, les élèves évacuent la salle, et M. Bolloré ouvre par ces mots l'Assemblée générale de 1903 :

MESSIEURS,

Notre seule présence ici, dans ce jour de fête, sous le toit de nos chers Frères, dit assez haut la parfaite union de nos sentiments intimes. Nous apportons les mêmes angoisses et les mêmes courages. Nos religieux sont persécutés. Ce n'est ni à leur habit, ni à leur personne que l'on en veut, mais à leur enseignement, à leur morale, à Dieu enfin, pour qui leur dévouement inlassable veut élever des générations de Français. Vous avez souffert avec moi, quand dans vos cœurs retentissaient plus durs et plus douloureux que sur les portes les coups qui les enfonçaient. C'était une liberté qui s'en allait, la première, la plus chère, la plus naturelle, celle de donner à nos enfants des maîtres de notre choix.

Et quand une liberté, quelle qu'elle soit, disparaît, toutes les libertés ont bientôt vécu.

La Liberté, elle aussi, est un bloc ; n'y portez pas une main sacrilège, car il tombe en poussière. On a voulu discréditer nos Frères, ne pouvant pas encore les supprimer, même au milieu de nous on a voulu les salir, mais un acquittement attendu a déjoué toutes les manœuvres. La renommée, « on ne prête qu'aux riches », met sur les lèvres de M. le Président du Conseil un mot qui peint bien ses préoccupations et marque le but de ses efforts : « Dans quelques mois il n'y aura plus un seul religieux en France ! » Messieurs, ce serait un grand malheur. Entre nous, avouons que malgré l'enseignement chrétien reçu, nous sommes parfois faibles et inégaux dans la lutte contre nous-mêmes. Que serions-nous sans cette éducation chrétienne ? Pour ma part j'en tremble et je frémis. Que deviendrait donc

une France où grandirait sans foi, sans principes religieux, sans crainte de Dieu, une génération tout entière ? Ce serait un retour en arrière, une marche rapide vers le chaos et la barbarie, une société désolée et avilie.

Arrivera-t-on à comprendre notre cher Likès dans la liste des établissements soi-disant nuisibles au pays ? Je ne puis le croire : il a de trop beaux états de service. Écoutez pour une seule année l'abrégé de ses succès :

Sur 26 candidats aux mécaniciens de la Marine, 25 admissibles dont 24 définitivement admis ;

5 autres sont entrés à l'École catholique d'Arts et Métiers de Reims, 1 à celle de Lille ;

6 ont obtenu le brevet d'instituteur — sans désir d'entrer à l'école normale — ;

A la suite du concours de Décembre dernier, 8 ont été reçus dans les Postes et Télégraphes ;

Enfin, sur 11 admissibles au concours d'agents-voyers dans le Calvados, c'est encore un jeune élève du Pensionnat Sainte-Marie qui s'est trouvé en tête de liste. Il appartient déjà, Messieurs, je suis heureux de vous le dire, à notre Association, et même il nous a envoyé sa cotisation, prélevée sur ses premiers gages : Le cœur chez lui vaut l'intelligence, n'est-il pas vrai ? Ces brillants résultats se passent de commentaire et plaident suffisamment en faveur de l'enseignement donné à Sainte-Marie.

Il en est de même des autres maisons d'éducation religieuse : je ne puis m'arrêter plus longtemps sur les pages de leurs livres d'or. Au reste, les hommes de bonne foi et les parents soucieux ne s'y trompent pas : leurs enfants peuplent nos établissements. C'est la meilleure réponse à toutes les calomnies, mais là est aussi la raison secrète des fermetures que l'on poursuit.

Restons donc plus unis que jamais, serrons-nous les uns contre les autres, et transportons dans notre vie du monde et des affaires de plus en plus cette solidarité et cette fraternité qui doubleront, avec nos forces, le rayonnement de notre influence pour le bien.

Et maintenant je dois vous rappeler que cette année vous avez à réélire tous les membres du Bureau.

Vous connaissez les candidats. Ce sont : MM. P. Kerfer, Guillaume Danion, le chanoine Thomas, Charles Lorit, Henri Trévidic et votre serviteur, tous membres sortants.

Messieurs, il est superflu de vous dire que vous avez toute liberté pour le choix des membres du Bureau : nous parlons moins souvent que d'autres de la liberté, mais en revanche nous la donnons.

La parole est à M. le Trésorier.

M. le Trésorier fait connaître brièvement l'état de la caisse au 31 Décembre 1902. Chacun d'ailleurs peut trouver ce compte rendu au *Bulletin* de Janvier dernier, où il a paru.

Nos finances sont dans un état plus que satisfaisant. Nous connaissons un grand pays où le ministre des finances est aux abois : hélas ! c'est le nôtre : souhaitons qu'on vienne chez nous prendre des leçons d'économie et peut-être d'honnêteté.

Le moment est venu de procéder aux élections. Comme l'a fait remarquer le Président, c'est le Bureau du Comité qui est, cette année, soumis à la réélection.

Un ancien propose, pour simplifier ce vote, de voter par acclamation pour l'ancien Bureau, puisque tous ses membres ont la pleine confiance des électeurs. Mais le Comité n'est pas de cet avis et l'on procède au vote par voie ordinaire. Le dépouillement donne le résultat prévu : tous les candidats sont élus. Le Comité se réunit ensuite pour former son Bureau. Il reste le même :

MM. Eugène BOLLORÉ, *président* ;

Pierre KERFER,	}	<i>vice-présidents</i> ;
Guillaume DANION,		
Chanoine THOMAS,	}	<i>secrétaires</i> ;
Charles LORIT,		
Henri TRÉVIDIC,		<i>trésorier</i> ;

et la séance est levée.

M. le Trésorier se remet à sa caisse, où l'on défile sans interruption jusqu'à midi. Ce pendant que les groupes joyeux devisent dans les cours et jardins, voire même dans les basses-cours, en attendant les douze coups du banquet.

Enfin, la porte s'ouvre, et l'on pénètre dans la vaste salle tout enguirlandée où déjà tant d'amis ont trouvé place ; les bras s'étendent, les vides se combler et bientôt plus un coin n'est disponible. Le très cher Frère Économe a déjà parlé de faire sauter une cloison pour l'an prochain. Venez donc encore plus nombreux, chers Camarades, l'espace ne nous manquera pas. Nous sommes là certainement plus de cent vingt. On a même dit plus de deux cents. Peut-être comptait-on ces figures vénérées qui, sur les murs fleuris, souriaient doucement aux convives. C'est à mon avis une bien bonne idée que d'associer ainsi à nos fêtes ces amis si chers que la mort ou l'éloignement empêchent d'être plus effectivement avec nous. Et pour ma part, j'ai plus conversé peut-être avec quelques-uns de ces disparus qu'avec mes voisins de table,

pourtant si gentils, et j'en ai gardé une des meilleures et des plus durables impressions de la journée.

Le menu est là, s'il vous plaît, sous vos yeux, tout frais sorti de l'imprimerie de notre *Bulletin*. Et vraiment il est très alléchant de forme et de fond. Chers Amis, qui n'avez pu assister à notre banquet, pardonnez-moi si j'accentue vos regrets; mais je veux enregistrer ici ce menu. Consolez-vous, d'ailleurs, il sera meilleur encore l'an prochain... et vous y serez.

Potage

Consommé aux Perles

Relevé

Turbot, sauce Hollandaise

Entrées

Bœuf et Lard, sauce Valenciennes

Purée à la Chinoise

Agneau à la Jardinière

Rôti

Poularde à la Périgieux

Salade en branches

Légumes

Haricots panachés

Entremets

Crème Alsacienne

Dessert

Beurre, Fromage, Raisin, Gâteaux

Café, Liqueurs

Vins

Madère, Grave

Saint-Julien, N.-D. du Chêne-Vert

Champagne

Et quelle table d'hôte parfaite; quelle cordialité, quelle intimité, presque dès le début ! Il y fait si bon que deux heures ont passé et personne ne s'en doute. Mais voici servi le Champagne, et M. le Président porte le premier toast :

MESSIEURS,

Nous sommes privés de la présence de notre Évêque : Sa Grandeur est retenue au loin par les devoirs de sa charge, mais nous savons que sa pensée et son cœur sont avec nous.

Nous lui transmettrons et vos regrets et vos hommages, avec vos respectueuses félicitations pour sa noble attitude dans nos jours de tristesse,

pour sa décision et sa générosité pour nos pêcheurs bretons, enfin pour ses résolutions fermes et dignes devant les empiètements d'une autorité qui n'a de rigueurs et de vexations que pour les catholiques.

Vous tiendrez à marcher derrière lui, résolus et dévoués. On nous croit pusillanimes, on se trompe ; nous serons audacieux ; le succès vient toujours à ceux qui savent oser. On nous estime capables de fléchir : erreur encore, *notre vieux Potius mori quam fœdari* résonne à nos oreilles et à nos courages comme le clairon dans la mêlée.

Il jette aux échos ses notes bien bretonnes et bien françaises, ralliant avec les bonnes volontés tous les cœurs.

Nous luttons à visage découvert, à l'encontre de tant d'autres liés par des serments ténébreux et affiliés à une secte, où chacun s'enchaîne par des liens plus lourds, plus étroits, plus tyranniques que les liens religieux : ceux-ci sont méprisés et mènent tout droit à la proscription : ceux-là conduisent aux honneurs, aux charges, à l'avancement.

Que nous sommes loin des deux déclarations des Droits de l'homme !

Et cependant nos yeux lisent sur chaque mur le beau mot de « liberté », et nos oreilles sont fatiguées de l'entendre.

« Ne proscrivons jamais », a dit, en Algérie, M. le Président de la République ; et, suprême ironie ! à la même heure, nos religieux prenaient le chemin de l'exil, et nos Lorrains et nos Alsaciens, deux fois français par leur naissance et leur option, allaient demander à leurs vainqueurs le droit de vivre sur ce sol qu'ils ne voulaient plus revoir. (*Applaudissements.*)

Ils l'avaient quitté, pauvres, mais soutenus par le désir de faire du bien en France et d'y élever des générations qui rétabliraient un jour toutes choses ; ils repassent la frontière, plus pauvres, dépouillés même du droit de se dévouer aux petits et aux malheureux. (*Applaudissements prolongés.*)

Le Comte de Chambord a voulu que, sous sa tête, on mit, dans le caveau où il repose, un plein sac de terre de France !

Chaque religieux qui franchit le Rhin ou la Saale emporte avec lui pour sa vie le souvenir de la France et dans son maigre bagage une pincée de terre de France, pour reposer sa tête et son cœur après sa mort. (*Applaudissements.*)

Messieurs, buvons à ces braves, à ces fidèles : et détournons les yeux, un moment, de leurs adversaires qui sont les nôtres.

Messieurs, je bois à Monseigneur Dubillard, digne successeur des vaillants pontifes qui ont illustré le siège de Quimper ;

Au Très Honoré Frère Gabriel-Marie, supérieur général de l'Institut des Frères ;

Aux T. C. F. Assistant, Visiteur, au Frère Cyrille-des-Anges, pro-visiteur ;

A vous, Cher Frère Directeur ;

A vous, Monsieur l'Aumônier ;

A vous, Messieurs les chanoines Rospars et Thomas, célébrant et prédicateur ;

A toutes les Associations d'Anciens Élèves des Frères, à celles surtout qui sont aujourd'hui réunies comme nous : Châlon-sur-Saône, Avignon, Bordeaux, Cahors, Rodez, Toulouse.

Pourrons-nous nous réunir encore ici l'an prochain ?... L'orage est bien menaçant et nos inquiétudes sont grandes. Ne désespérons pas cependant et buvons à l'admirable Institut des Frères !...

A notre Amicale !...

A la France !...

A la confusion des sectaires !...

Et vive la Liberté !...

Le cher Frère Colman-de-Jésus, directeur du Pensionnat, prend à son tour la parole et renouvelle aux Anciens ses remerciements pour le témoignage d'affection et de dévouement qu'ils sont venus apporter à leurs anciens Maîtres. Il porte la santé du Likès, des Anciens et de leurs familles.

A peine le cher Frère Directeur s'est-il assis, que M. Bolloré se relève pour nous donner connaissance des lettres d'excuses et des télégrammes reçus :

De Paris. — Affectueux remerciements pour dévouement fidèle ; et vœux ardents de protection divine sur avenir de votre association.

FRÈRE GABRIEL-MARIE,

Supérieur général des Frères des Écoles chrétiennes.

De Brest. — Regrette beaucoup de n'être pas des vôtres aujourd'hui ; suis avec vous de cœur.

FRÈRE CYRILLE-DES-ANGES,

Inspecteur des Ecoles du district de Quimper.

De Lorient. — Lorientais adressent meilleurs vœux et amicales salutations aux amis Quimpérois.

RUSTUEL, président.

De Nantes. — Affectueux souvenir aux excellents amis quimpérois.

DELAHAYE, président.

De Rodez. — Ruthenois, réunis en assemblée, vous envoient salut fraternel et souhaits de prospérité.

GARRÈRE, président.

De Bordeaux. — Amis bordelais vous envoient leurs meilleurs vœux de bonne fête.

BERNAT, président.

De Reims. — Rémois, unis de cœur, vous envoient meilleurs vœux de bonne fête.

DUVAL, président.

De Tours. — Tourangeaux envoient souhaits bonne fête, amitiés aux braves Bretons.

CHANDOURNE, président.

De Toulouse. — Réunis comme vous en assemblée générale, vous adressons nos meilleurs souhaits de bonne camaraderie.

PAUL, *président.*

De Châlon-sur-Saône. — Association châlonnaise, avec regrets de ne pouvoir répondre à charmante invitation, vous adresse meilleurs vœux de fête et sentiments affectueux. Aujourd'hui dimanche, également en assemblée générale, s'unit de cœur avec vous. Vive Frères, vive Anciens.

VOILHES, *président.*

De Marseille. — Sommes de tout cœur avec vaillants amis de Quimper dans le témoignage d'estime, d'affection et de reconnaissance qu'ils donnent à leurs vénérés Anciens Maîtres.

Étienne MARTIN, *président.*

De Nantes, La Madeleine. — Amitiés des Bretons nantais aux Bretons quimpérois. Bonne fête. Crions avec vous : Vivent les Frères !

ROYER, *président.* POULET, *secrétaire.*

Anonyme. — De tout cœur avec vous ; je m'associe à vos joies et à vos tristesses.

Le Président de l'Association amicale de Beauregard-Longuyon s'unit cordialement aux camarades de Quimper pour acclamer les Frères et leurs œuvres.

Monseigneur écrit : Je regrette très vivement de ne pouvoir assister aux fêtes de l'Assemblée générale des Anciens de Sainte-Marie. Le dimanche 24 Mai, je dois, en effet, donner la confirmation à Lambézellec.

Veillez donc agréer mes excuses et dire à tous les associés qu'absent de corps je serai présent de cœur et d'esprit.

† FRANÇOIS-VIRGILE,

Évêque de Quimper et de Léon.

Le Frère Dosithée-Marie, assistant du Supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes forme les vœux les plus ardents pour la prospérité du cher Pensionnat Sainte-Marie, dont il garde le meilleur souvenir.

Le cher Frère Carolius, visiteur du District de Quimper, nous envoie l'assurance de sa sympathie et ses meilleurs vœux de bonne fête et de prospérité.

Le cher Frère Clodoald-Marie, directeur à Saint-Méloir-des-Ones (Ille-et-Vilaine), souhaite à tous bonne et joyeuse fête. Il y est de cœur avec nous et en union de prières, puisque la distance interdit une présence effective.

Le cher Frère Côme-Joseph, directeur à Paimpol, regrette que l'éloignement le mette dans l'impossibilité d'assister à la fête. Il est de tout cœur avec les Anciens et leurs Maîtres et garde des uns et des autres le plus affectueux souvenir.

M. Le B... regrette de ne pouvoir assister à la réunion ; nécessité de service. Il garde l'espoir que le vieux Likès ne sera point emporté par la tempête, mais plutôt prospérera pour le plus grand bien de la ville de Quimper et de toute la région bretonne.

M. J. Salaün est retenu, au dernier moment, près d'un de ses enfants gravement malade.

Pour des motifs divers se sont aussi fait excuser :

MM.

Olivier Le Roux, agent-voyer à Vannes.

Guillaume Briand, de Plomodiern.

Jean-François Marc, de Kerlaz.

P. Drézen, de Concarneau.

A. Parquer, de Beg-Meil.

Dagorn, de Trégunc.

C. Kergoat, recteur de Saint-Hernin.

Hervé Mazéas, de Plogonnec.

Guillaume Danion, de Kerfeunteun.

Louis Bolloré, de Quimper.

Georges Girard, du Faou.

Charles Le Bris, de Quimper.

Guillaume Hémon, de Locronan.

Louboutin, de Quimper.

Joseph Le Berre, de Muillac (Morbihan).

René Motté, 2^e maître mécanicien (Toulon).

Pierre Le Grill, école des Mécaniciens (Brest).

Louis Texier, de Nantes.

Depuis le dessert, la musique, que chacun s'accorde à trouver excellente et au moins égale à ce qu'elle fut jamais, nous sert à tour de rôle une ouverture de Bléger, *Les bords de la Saône*, une fantaisie d'Hemmerlé, *La Débutante*, et un pas redoublé de Marsal, *Le Fantasque*.

Il est 2 h. 1/2, cigares et cigarettes vont leur train, l'atmosphère s'alourdit, quelques bouffées d'air ne feront pas de mal en attendant la séance récréative annoncée pour 3 heures, et l'on sort.

Très varié, le programme de la séance, et parfaitement rempli. Honneur à nos amis les jeunes artistes du Pensionnat.

Programme de la séance du 24 Mai 1903 offerte par les élèves du Pensionnat aux Anciens et à leur famille :

1^{re} PARTIE

- 1^o **Le coup de l'étrier**, marche-polka, WALOCQUE.
- 2^o **L'oiseau**, romance.
- 3^o **Le chemin de fer**, monologue chanté.
- 4^o **L'âne de mon Père**, chansonnette.
- 5^o **Fleurette**, mazurka, de MAILLOCHAUD.
- 6^o **Les Facteurs**, charge comique.

2^e PARTIE

- 1^o **Les peines d'un petit écolier**, chansonnette.
- 2^o **L'emballeur**, monologue comique.
- 3^o **Sur les Flots**, valse chantée, de MORAND.
- 4^o **Un baptême d'oiseaux**, romance.
- 5^o **Monsieur l'Inspecteur**, comédie, de BOULY DE LESDAIN.
- 6^o **Le Populaire**, pas redoublé, de CHARLES II.

Entre temps, une dépêche est arrivée de Lambézellec dont nous fait part M. le Président ; « Remerciements affectueux ; uni de cœur ; paternelle bénédiction ». Dubillard. Et douze cents voix acclament Sa Grandeur.

La séance nous a conduit tout doucement et très agréablement jusqu'à 5 h. 1/4. C'est l'heure, un peu pénible, de la dislocation, ou plutôt, non ; les Maîtres et les élèves vont rester et les Anciens vont partir, c'est vrai, mais les cœurs, qui ont battu à l'unisson durant toute cette bonne journée, n'oublieront jamais les émotions qu'ils ont ressenties et sont unis pour jamais dans un commun amour de Dieu, de la France et du cher Pensionnat Sainte-Marie.

L'*Action libérale* de Quimper avait annoncé notre fête du 24 Mai. Elle y fut représentée par son Directeur et son Gérant. Voici en quels termes elle en rend compte dans son numéro du 27 :

L'Association amicale des Anciens Élèves du Pensionnat Sainte-Marie a donné dimanche sa fête annuelle dans le bel et vaste établissement des Likès.

A neuf heures, les Anciens Élèves, accourus nombreux, ont assisté à la messe célébrée par M. le chanoine Rospars dans la chapelle magnifique, où tout le pensionnat, maîtres et élèves avait déjà pris place. L'éclat de la solennité était rehaussé par des chants pieux exécutés à l'unisson avec un ensemble admirable et un charmant entrain, par ces centaines de voix juvéniles qui produisaient un merveilleux effet sous la voûte élevée du pieux sanctuaire.

A noter une allocution animée de ce souffle ardent de patriotisme et de foi qui fait vibrer l'âme des orateurs français et catholiques. A signaler encore plusieurs morceaux de musique instrumentale, de saxophone,

à l'élévation, et une sortie brillante par la fanfare, après la cérémonie qui comprenait, outre la messe et le sermon, la bénédiction du Saint-Sacrement.

Après la fête religieuse a eu lieu, dans la salle des fêtes, l'assemblée générale statutaire, au cours de laquelle M. Eugène Bolloré, président de l'Association amicale, répondant aux souhaits de bienvenue, fort élégamment tournés, que lui a adressés un des grands élèves du Pensionnat au nom de tous ses camarades, a prononcé un excellent discours chaleureusement applaudi. Le Très Cher Frère Directeur du Pensionnat a adressé à son tour aux Anciens une allocution charmante, et M. Trévidic, trésorier, a donné lecture de son rapport indiquant et détaillant les résultats obtenus, heureuse constatation de la situation très prospère de l'Association.

N'oublions pas de dire que jamais les Anciens Élèves n'avaient répondu avec plus d'empressement à l'appel qui leur avait été adressé, ce qui d'ailleurs cette année n'a pas été particulier à Quimper. Nous lisons en effet, la veille même, dans le compte rendu d'une semblable fête publié par le *Nouvelliste de Bordeaux*, la constatation suivante :

« Jamais les membres de l'Association n'avaient été si nombreux au banquet annuel ; jamais ils n'avaient exprimé à leurs anciens maîtres, à ces Frères des Ecoles chrétiennes — si aimés à Bordeaux depuis près de deux siècles — des sentiments aussi affectueux. »

L'Assemblée a procédé ensuite à la réélection des membres sortants du Comité, lequel aussitôt après a nommé son Bureau, dont voici la composition :

Président, M. Eugène Bolloré ; vice-présidents, MM. Pierre Kerfer et Guillaume Danion ; secrétaires, MM. le chanoine Thomas et Charles Lorit ; trésorier, M. Henri Trévidic.

Après un moment de récréation et de promenade à travers les cours et les jardins du vaste établissement où chacun revivait avec joie ses belles heures de jeunesse, on s'est assis aux tables du banquet dont l'installation gracieuse, le menu délicat et varié, le service irréprochable et les vins généreux ont apporté le plus heureux appoint à la saine et cordiale bonne humeur qui animait tous les convives, au nombre de deux cents au moins.

L'heure des toasts venue, on a lu les excuses et les regrets des absents, et M. Le Président a charmé l'assistance par une improvisation pleine de vaillante énergie et d'affectueuse cordialité. Le Très Cher Frère Directeur a répondu avec cette éloquence du cœur qui ne pouvait manquer d'aller droit au cœur de son auditoire.

N'oublions pas de dire qu'entre temps la brillante fanfare, sous la direction de son chef distingué, a fait entendre les morceaux les plus joyeux de son répertoire, sans préjudice de ceux qu'elle devait exécuter un moment plus tard au cours de la Séance récréative qui a été donnée, à l'issue du banquet, dans la belle salle des fêtes et qui a terminé de la plus agréable manière une journée dont tous les amis du Pensionnat Sainte-Marie garderont un ineffaçable souvenir.



Nouvelles de l'Association.

Je ne veux point m'étendre ici sur les événements douloureux qui nous ont si fort impressionnés, il y a quelques semaines, et dont nos cœurs sont à peine remis. Je dirai seulement que l'intérêt et la confiance que tous nos amis ont témoigné en ces circonstances à leurs Maîtres toujours estimés et aimés, a été pour eux une consolation et un encouragement. Qu'ils en soient remerciés. Merci surtout à M. le Président de notre Association amicale ! Son inaltérable dévouement à nos Maîtres est depuis longtemps connu de tous. Mais en ces heures angoissantes, il a été sans mesure, et vraiment touchant. Nous ne saurions l'oublier.

Au nom des Frères, dont vous avez si noblement partagé l'épreuve, au nom de tous les membres de l'Association amicale que vous représentiez près d'eux et qui vous accompagnaient de leurs vœux, Monsieur le Président, merci !

Le 5 Avril, à 6 heures, le Comité s'est réuni pour désigner le jour de notre fête annuelle.

Étaient présents : MM. Bolloré, Danion, A. Trévidic, Olive, L. Le Roux, le Frère Directeur du Pensionnat et le Frère Côme.

S'étaient fait excuser : MM. Charles Lorit, Salaün, Le Berre, H. Trévidic.

Il s'agissait de décider : 1^o si les derniers événements étaient une raison suffisante pour supprimer la Réunion générale de notre Association ; 2^o de fixer le jour de l'Assemblée générale au cas où elle serait maintenue.

Sur la première question, on ne discute même pas ; il est admis *à priori* que la réunion doit se faire. Les motifs invoqués pour la suppression sont plutôt considérés par le Comité comme de sérieuses raisons de la maintenir.

Sur la deuxième question, on choisit, comme paraissant le plus favorable, le dimanche dans l'octave de l'Ascension, 24 Mai.

Le Comité autorise ensuite la vente du petit *Bulletin* aux élèves et témoigne le désir qu'on leur fasse connaître le plus possible

notre œuvre. Puis il est question des élèves patronnés par l'Association, et la séance est levée à 6 h. 3/4.

Comme il est dit au compte-rendu, notre fête du 24 Mai a été bien réussie. Cependant, il nous est revenu que nombre d'Anciens attendaient une invitation, qui n'en ont pas reçu. Nous le regrettons vivement ; mais hélas, nous aurons à le regretter encore l'an prochain, si ces chers amis ne se donnent la peine de se faire inscrire. Pour être invité, il ne suffit pas d'être ancien élève du Pensionnat, il faut encore, en effet, être inscrit sur la liste des Anciens Elèves comme ayant adhéré aux statuts de l'Association. Nous avons cependant envoyé, cette année, cédant aux prières qui nous étaient faites à ce sujet, beaucoup d'invitations à des Anciens non inscrits. Mais nous devons confesser que ce procédé est irrégulier et que nous éviterons de l'employer à l'avenir. Hâtez-vous donc, s'il vous plaît, chers Anciens, de vous faire inscrire ou de faire inscrire vos amis pour éviter tout désagrément.

Le contrôle est facile, puisqu'à la fin de ce *Bulletin* même se trouve la liste des adhérents. Voyez donc si vous y trouvez votre nom ou les noms que vous voudriez y voir. Sinon, encore une fois, hâtez-vous de les envoyer au Secrétaire de l'Association, Pensionnat Sainte-Marie, Quimper.

Naissances.

M. et M^{me} Eugène L'Héritier, Hôtel de Provence, Morlaix, nous ont fait part de la naissance de leur fils André.

Décès.

Nous avons la douleur d'enregistrer trois décès, tous trois bien imprévus :

MM. Penlan, Jean-Marie, chef d'atelier au Pensionnat ;
de Poulpiquet de Brescanvel, Félicien, décédé au château de
Kernault, près Quimperlé ;
Louboutin, François, hôtelier à Quimper.

Que les familles de nos amis défunts veuillent bien accepter les condoléances de tous les membres de l'Association, et se rappeler que toujours nos morts ont une part à nos prières.

Nous ne publierons pas la longue liste des *Bulletins* et invita-

tions de toute nature que nous avons reçus des Associations sœurs, mais nous tenons à remercier de leur sympathie et de leurs très intéressantes communications nos amis de Bordeaux, Nantes, Marseille, Orléans, Tours, Paris, et de cent autres lieux.

Nouvelles adhésions.

MM. Le Seach, Henri, commerçant, à Gouézec ;
Sanquer, Joseph, commis-voyer, rue de Douarnenez ;
Le Rouzic, Louis, mécanicien de la Marine, Carnac ;
Le Gars, Pierre, propriétaire à Kerfeunteun ;
Nédélec, Joseph, 1, bourg de Kerfeunteun ;
Nédélec, Pierre, Lézergué, en Ergué-Gabéric ;
Garnier, Joseph, place Terre-au-Duc, Quimper ;
Thaëron, Joseph, au 118^e, Quimper ;
Le Gent, Félix, 59, rue du Cimetière, Brest ;
Kervarec, Jean-Marie, boulanger, rue Royale, Quimper ;
Texier, Louis, boulevard de Doulon, Nantes ;
Hertel, Auguste, soldat au 118^e, Quimper ;
Lorit, Alphonse, rue Royale, Quimper ;
Quéléver, Jean, gérant de l'*Action Libérale*, Quimper ;
Le Roy, Pierre, agriculteur, à Quelvy, en Gouézec ;
Le Roux, Joseph, clerk de notaire, Quimper ;
Briant, Guillaume, cultivateur, à Keregat, en Plomodiern ;
Caradec, Yves, agent-voyer surnuméraire, Vire ;
Abgrall, Louis, soldat au 118^e, Quimper ;
Le Grand, négociant, à Quimper ;
Cuzon, Eugène, rue du Chapeau-Rouge, Quimper ;
Le Clech, René, commerçant, à Kerfeunteun ;
Chuto, Auguste, à Kerviel, en Penhars.

AU PENSIONNAT

Je ne suis point Froissard, hélas ! chers Anciens, et chroniquer n'est guère un besoin chez moi. Pourtant chaque semestre une fois je prends assez volontiers la plume pour vous conter les petites choses de notre vie écolière, d'autant que je suis assuré de votre bienveillante indulgence.

Au 1^{er} Janvier, je vous ai plantés au seuil de nos vacances, vous laissant en adieu le traditionnel « Bonne année ! »



Il y a beau temps que nous en sommes revenus des vacances ; le 3 Janvier, nous avons déjà repris le collier. C'était un samedi, il le faut bien : ce n'est pas pour des prunes que nous habitons le Marché-aux-Bêtes ; nos entrées et sorties coïncident assez régulièrement avec les leurs.

Une des premières nouvelles qui suit notre rentrée, c'est le résultat du concours des Postes du 18 Décembre dernier : 11 présentés, 8 reçus :

MM. François Moulin, de Crozon ;
Louis Daoudal, de Pont-Aven ;
Emmanuel Masson, du Faou ;
Francis Martin, de Quimper ;
Émile Clément, de Landerneau ;
Eugène Sergent, d'Audierne ;
Louis Boschet, de Quimper ;
Pierre Friant, de Quimper.



12 Janvier. — Monseigneur notre Évêque vient nous voir à 3 heures. Il est reçu dans la salle des fêtes, où l'un de nous le complimente en ces termes :

MONSEIGNEUR,

Nous savons que Votre Grandeur ne vient point ici chercher des vœux ; il lui en est tant venu de tous les points de son vaste diocèse ! Elle a voulu seulement nous apporter ses paternels encouragements.

Néanmoins, Monseigneur, nos cœurs ne seraient point satisfaits si

vous n'emportiez de cette visite une assurance nouvelle de notre filiale affection, et la promesse des prières que nous ferons pour vous. Dans les heures difficiles, c'est aux pères de défendre leurs enfants, et c'est aux enfants de prier pour leurs pères. Nous savons votre sollicitude pour nous, Monseigneur ; soyez persuadé que, de notre côté, nous ferons notre devoir.

Bonne année, Monseigneur, année de grâce, année de paix, année fructueuse pour votre apostolat, année où vos ouailles, dociles à la voix de leur Pasteur, feront de sensibles progrès dans les voies de Dieu. Pour notre part, nous voulons correspondre à vos vues en travaillant de notre mieux sous la vigilante direction de MM. les Aumôniers et de nos Maîtres.

Et puisque l'occasion nous est fournie de témoigner publiquement à MM. les Aumôniers la reconnaissance que nous leur gardons pour les soins dévoués qu'ils prennent de nos âmes, nous la saisissons avec empressement, car c'est encore, Monseigneur, une manière de reconnaître votre sollicitude pour nous.

Notre affection et nos prières, voilà donc, Monseigneur, tout ce que nous pouvons vous offrir ; du moins vous les offrons-nous de grand cœur : à Sainte-Marie, vous serez toujours bien véritablement parmi vos enfants. Vive Monseigneur !

Monseigneur souhaite à notre jeunesse longue vie et prospérité ; surtout il demande pour nous l'assistance du Saint-Esprit dans l'acquisition de la science et de la piété. Enfin, il fait des vœux pour que Sainte-Marie soit gardée des tempêtes actuelles et poursuive dans le calme son œuvre si belle, si utile et si prospère jusqu'ici.

Mais Monseigneur est avant tout un bon Père, et il n'a garde d'oublier l'après-dîner de congé dont un Évêque est toujours escorté quand il visite ses ouailles des écoles et sur laquelle nous avons pris l'habitude, peut-être un peu égoïste, de compter. Et puis, le temps est si beau, et les sentes bretonnes, sans être encore fleuries, fleurissent pourtant si bon !

Le lendemain donc, scindée en quinze groupes également pleins d'entrain, la gent écolière du Likès se répand dans la campagne qu'elle anime de toutes parts de ses gazouillements. Nous sommes, a-t-on dit et nous acceptons volontiers de l'être, « les oiseaux familiers des quimpérois bocages ». Tout de même peut-être serait-il plus juste, sinon plus joli, de remplacer *bocages*, car nous connaissons beaucoup mieux les routes, les longues routes poudrées... sans fleur de riz, ou beurrées comme d'interminables tartines. Mais, va toujours : on avale tant de joyeux propos avec poussière ou autre épice, on fait tant de jolis projets, on a tant à se dire de grandes petites choses !



1^{er} Février. — Nomination des Billets d'honneur.

Le théâtre donne : 1^o *Le Moulin*, joli petit chant imitatif rendu avec beaucoup d'art par une voix fatiguée qui trouve moyen de paraître encore fraîche ;

2^o *Le Mousse*, gracieuse romance très goûtée ; non moins goûté, le petit homme qui sait lui prêter tant de grâces ;

3^o Quelques scènes de Molière : *Le Charlatan*. Ici comme là tout était bien à point : charlatan de race, irréprochable de mise et d'aplomb, et sujets benêts (de circonstance) comme il faut, bien mûrs pour être tondus. Mais sur le comique de ces scènes vient soudain se greffer un comique... imprévu, et ce comique n'étant pas dans les règles, ne fut pas goûté de tous... Quelqu'un surtout ne fut pas content, ce dit-on, et certain tableau, malencontreusement placé, faillit être déconfit de sa déconfiture.

Le même jour, après vêpres, M. le Docteur Renault vient faire une conférence à la section antialcoolique du Pensionnat.

Avec quel plaisir et quel profit tous nous l'eussions écouté ! Mais les règles sont les règles, et M. le Docteur est venu pour la seule section antialcoolique. J'ai la bonne fortune d'y assister, au banc de la presse.

Le conférencier est simple, gai, très intéressant et très documenté. Il nous dit :

1^o COMMENT ON DEVIENT ALCOOLIQUE. Les ivrognes peuvent n'être pas alcooliques — il ne s'agit point évidemment des ivrognes invétérés —. Par contre, peuvent l'être, des gens qui ne sont jamais ivres. Il suffit, pour devenir alcoolique, d'absorber trop régulièrement de l'alcool. Mais diront les amis de l'alcool, les médecins le conseillent bien quelquefois aux malades ? Oui, mais pas aux alcooliques. D'ailleurs, les contrepoisons peuvent être des poisons. La digitale est une excellente plante médicinale et pourtant, boit-on de la liqueur de digitale ?

2^o CE QUI CONDUIT A L'ALCOOLISME : goût dépravé, désœuvrement, prétendues nécessités du commerce, et même chagrins à noyer, car trop souvent on fait de l'alcool une morphine de douleurs.

3^o EFFETS DE L'ALCOOL. Et c'est sur ce point surtout que M. le Docteur s'étend ; il parle en médecin et par conséquent d'expérience :

maux de tête, troubles stomachiques, hallucinations, vertiges, congestions, épilepsie.... Voilà quelques intéressantes silhouettes du cortège de l'alcoolisme. Puis il précise, et envisage les ravages que cause l'alcool sur les différents systèmes de notre organisme.

Système nerveux : Dans le cerveau, c'est l'affaiblissement de l'intelligence, 75/100 des cas de folie sont dus à l'alcoolisme de l'individu ou de ses ascendants.

Les oreilles entendent du bruit, où il n'y en a pas — ce qui n'est pas subtilité, mais affolement ; — l'odorat devient nul, le goût dépravé, et la sensibilité s'émousse jusqu'au point de cet homme qui, sur son lit de douleur, battait sa femme agonisante.

Système digestif : L'alcool agit sur la muqueuse digestive comme l'acide sulfurique sur la main, il le corrode et c'est la gastrite chronique, c'est la pituite... multicolore ; l'estomac ne fonctionnant pas, les intestins ne fonctionnent pas non plus, ou fonctionnent mal ; les reins se granulent, la vessie s'ulcère et ne fonctionne qu'au prix d'intolérables souffrances ; le foie se gonfle comme une éponge qui s'imbibe — on devient hydropique et il faut se faire vider, tous les mois, comme un tonneau — ou bien il s'atrophie et se dessèche.

Système respiratoire : Le larynx irrité ne rend bientôt plus que des sons rauques, caverneux, les bronches sont attaquées et bientôt les poumons. L'asthme, la phtysie, la congestion pulmonaire n'ont souvent pas d'autre cause. Pour montrer comme le zélé conférencier sait se mettre à notre portée, voici comment en trois mots il explique la phtysie alcoolique : l'estomac s'ulcère, on ne peut plus manger. Mais c'est un ouvrier, un homme de peine, il faut bien travailler, et l'on travaille sans manger, et l'on dépense des forces que l'on ne refait pas. Seulement, comme pour travailler il faut au moins un semblant de forces, on se crée des forces factices, on s'excite en buvant. Et cela jusqu'à ce que l'on tombe enfin épuisé ou, comme l'on dit vulgairement, et très proprement, sinon très délicatement, « cuit ».

Système circulatoire : Le cœur grossit, devient gras, c'est « un cœur de veau » ; les artères, qui devraient être élastiques, deviennent dures et cassantes comme des tuyaux de pipe ; etc...

M. le Docteur nous fait ensuite remarquer que chez l'alcoolique malade, la maladie est toujours plus grave et se complique généralement. Et, pour nous le mieux faire comprendre, il cite le

cas d'un bourg voisin de Quimper où, sur sept débitants, cinq sont morts dans l'année, entre 30 et 40 ans.

Conclusion : Faut-il ne pas boire ? Ce moyen serait radical, mais il ne faut pas y compter. Le mieux serait, pour les habitués du petit verre, d'employer un moyen moins radical en apparence, mais pourtant très sûr comme serait, par exemple, à chaque fois qu'ils boivent un verre, d'y couler une goutte de cire, après avoir pris l'engagement d'honneur de boire toujours dans ce verre et de ne plus boire quand la cire l'aura rempli. Ou bien encore de mêler chaque fois un peu d'ipéca à l'alcool que l'on boit. On en est vite dégoûté. En prenant l'un ou l'autre des moyens ci-dessus, il est permis de désirer que l'État distribue les débits d'alcool comme les débits de tabac — sauf que le bénéfice ne devrait pas entrer dans ses caisses, mais dans celles des sociétés antialcooliques —. Mais il ne serait pas sage d'attendre, pour se convertir, que nous en soyons à ce point.

M. le Docteur ne veut pas paraître intransigeant et il ne nous dit pas que l'eau sera pour nous la meilleure boisson. Le vin soutient, et l'on en peut prendre modérément ; à plus forte raison peut-on boire sans trop de scrupules notre bon cidre de Bretagne. Mais pas d'alcool, pas d'apéritifs surtout, ce sont des poisons. Cependant, il nous est encore concédé sur ce point qu'aux grands anniversaires, après avoir bien mangé, l'on peut, à la rigueur, se permettre de prendre un petit verre de fine Champagne.



Le 13, au matin, une douloureuse nouvelle nous attendait : M. Penlan, notre chef d'atelier, déjà malade depuis plusieurs semaines, et sans connaissance depuis huit jours, est décédé dans la nuit. Le lendemain, nous le conduisons à sa dernière demeure, le cimetière Saint-Louis, et le 20, nous assistions à un service de huitaine chanté pour lui dans la chapelle du Pensionnat.

Jean-Marie Penlan était né à Brest-Recouvrance, le 12 Décembre 1852. Engagé dans la Marine à dix-huit ans, il conquiert l'un après l'autre, laborieusement, ses galons jusqu'à celui de maître-mécanicien, fut décoré de la médaille militaire en 1887 et prit sa retraite en 1898.

Excellent homme que ce regretté Penlan ! Bon serviteur de la Patrie tant qu'il fut son soldat, et depuis, très attaché au Pensionnat et à ses élèves, ne péchant guère par la langue, modeste et presque timide, complaisant à l'extrême ; bonne figure de papa débonnaire, qu'on ne pouvait pas ne pas aimer, et dont garderont longtemps le souvenir tous ceux qui l'ont connu.

Au nom de mes camarades de Sainte-Marie, au nom surtout de la Section industrielle, à laquelle il s'est particulièrement dévoué, j'adresse à la mémoire du regretté défunt l'expression de notre reconnaissance et à sa famille nos condoléances sincères.



Et les distractions reviennent, et les fronts se dérident à nouveau. La vie est ainsi faite de rires et de pleurs : Pour l'homme qui lutte dans la vie les pleurs l'emportent, dit-on ; mais, Dieu merci, chez l'écolier c'est le contraire : beaucoup de rires et quelques pleurs. Voici les « jours gras » avec leurs délassements accoutumés : Dimanche et Mardi, à 4 heures, *grrrrande* séance dramatique, et Lundi, à une heure, tombola.

De la tombola je ne dirai rien, et pour cause. Sur six cents et quelques lots, dont un bon nombre fort présentables, je n'ai rien gagné du tout ; et pourtant, j'avais bien pris au moins deux billets de zéro franc dix centimes.

Pour la séance dramatique, le programme portait :

RENÉGAT ET MARTYR

DRAME EN TROIS ACTES

PERSONNAGES :

<i>Jean de Brienne</i> , roi de Jérusalem	B. JOSEPH.	
<i>Seïff-Eddin</i> , ancien soudan de Syrie et d'Égypte	J. BRUZULIER.	
<i>Aziz</i> , fils de <i>Seïff-Eddin</i>	R. MATHONNET.	
<i>Gui de Tournel</i> , captif sous le nom de <i>Selim</i> , favori de <i>Seïff-Eddin</i>	J. GUÉGUEN.	
<i>Hugues de Tournel</i> ,	} Chevaliers, captifs de Seïff-Eddin.	R. GIGOU.
<i>Renaud de Dampierre</i> ,		A. GUILLOU.
<i>Bernard de Montmirail</i> ,		Y. LE BERRE.
<i>Mathieu de Montmorency</i> ,		G. MOUILLEVOIX.
<i>Josse de Materne</i> ,		R. FREYMUTH.
<i>Jacques d'Avesnes</i> ,		H. GOULIN.
<i>Geoffroi de Villehardouin</i> ,		C. THÉOPHILE.

<i>Gilles</i> , paysan captif.	A. NICOLAS.
<i>Robert</i> , soldat croisé de la baronnie de Tournel.	Th. CHAPLAIS.
<i>Hugues Lefer</i> , vizir sous le nom d' <i>Émaddedin</i>	A. FRÉLAUT.
<i>Isaac</i> , aventurier grec, affidé du vizir	P. LE GALL.
<i>Le Janissar-Agasi</i>	J. CAER.
<i>Kamel</i> , soldat musulman aux ordres du vizir.	E. LE FLEM.
Croisés de la suite du roi, janissaires de la garde du Soudan.	
<i>La scène se passe dans l'île des Sycomores, formée par un bras du Nil, à peu de distance de Damiette, vers l'an 1216.</i>	

Distribution de la Séance :

1. **Marche des bannières**, de LÉON CHIC.
2. **1^{er} Acte du Drame : La Mission de Robert.** La bouche d'une mine de napthe où travaillent les captifs.
3. **La Débutante**, fantaisie de HENMERLÉ.
4. **Les Dindons perdus** (duo comique). J.-L. QUÉMÉRÉ & L. QUISTREBERT.
5. **2^e Acte du Drame : Remords & Repentir.** Le tertre des martyrs où dorment du dernier sommeil les chevaliers morts durant les 12 années de captivité.
6. **La Bombarde**, chanson bretonne de BOTREL R. GIGOU.
7. **Fleurette**, mazurka de MAILLOCHAUD.
8. **Les Dindons retrouvés** (duo comique). J.-L. QUÉMÉRÉ & L. QUISTREBERT.
9. **3^e Acte du Drame : Expiation & Délivrance.** Sur la rive du Nil.
10. **Valeur & Discipline**, pas redoublé de. MORAND.

L'Action Libérale de Quimper, dans son numéro du 25 Février, consacre à cette belle séance un très élogieux article dont voici la teneur :

Dimanche après-midi, une foule joyeuse avait envahi vers 4 heures la grande salle des fêtes du magnifique Pensionnat des Frères des Ecoles chrétiennes. Les élèves au grand complet, leurs parents, les anciens élèves et les amis des excellents éducateurs de la classe laborieuse, étaient là réunis pour assister à une fête de famille admirablement organisée ; mais tous avaient voulu en même temps témoigner aux vaillants continuateurs de l'Œuvre de Saint Jean-Baptiste de la Salle, leur admiration, leur estime et leur inaltérable affection.

S. G. Mgr Dubillard, évêque de Quimper et de Léon, tenant à honorer de sa présence une réunion aussi pleine d'intérêt, était assis à la place d'honneur, ayant à sa droite le dévoué Supérieur des Frères et autour de lui les principaux membres du clergé de la ville.

Les attractions ne manquaient pas au programme et il fallait voir avec quel entrain, quelle vive intelligence, quel souci de bien faire il a été rempli.

Un drame en trois actes, *Renégat et Martyr*, a été interprété avec une aisance et un naturel qui font le plus grand honneur aux jeunes artistes, ainsi qu'aux maîtres distingués dont ils ont reçu les leçons.

C'est un épisode des Croisades, adapté à la scène avec beaucoup d'habileté et dans lequel les plus nobles sentiments de patriotisme et de foi sont traduits en un magnifique langage.

Ces jeunes français de Bretagne avaient parfaitement saisi toute la beauté morale de l'œuvre, et l'ont rendue avec la chaleur et la conviction qu'on était en droit d'attendre de leur généreuse nature, enrichie de tous les bienfaits d'une instruction solide et d'une parfaite éducation chrétienne.

La musique du Pensionnat, que dirige à la perfection un Frère — ces hommes ont tous les talents, comme ils ont tous les dévouements — la musique, disons-nous, a fait merveille dans quatre ou cinq morceaux de choix.

Les intermèdes comiques, marqués au coin du bon goût, ont été rendus avec autant de verve que de succès par de tout jeunes élèves. Enfin, une chanson de Botrel, *la Bombarde*, a fait vibrer l'âme bretonne et a valu à son excellent interprète une longue ovation.

Mardi, récréation nouvelle et nouvelle représentation avec le même programme, et c'est ainsi qu'a été rempli, chez les bons Frères, le carnaval de 1903, par un délassement sain et joyeux.

Nous remercions l'*Action Libérale* des éloges qu'elle nous prodigue et de l'encouragement qu'elle nous donne. Et puisque le succès obtenu et le témoignage d'hommes entendus nous est une preuve que *Renégat et Martyr* n'a point été indigne de *Soldats du Christ* ! nous nous souviendrons que « noblesse oblige » et nous espérons toujours à l'avenir faire honneur à notre passé.



1^{er} Mars. — La section antialcoolique se réunit à 6 heures pour entendre une conférence de M. l'abbé A. Cogneau, directeur au Séminaire qui, en sa qualité d'ancien élève, s'intéresse à tout ce qui se fait de bien au Pensionnat. C'est dire qu'il a appris avec plaisir la formation de notre petite Société, et qu'il est heureux de contribuer à l'affermir par les encouragements qu'il vient lui apporter.

M. l'abbé Cogneau nous dit ce que c'est que l'alcoolisme, et pourquoi il faut proscrire l'alcool.

Autrefois, l'on buvait, et l'on buvait dur ; souvent même l'orgie allait jusqu'à revêtir une forme cultuelle : le dieu Bacchus avait de nombreux clients. Et sans aller chercher les Juifs ni les

Romains, nos ancêtres ne résistaient pas toujours à l'ineffable plaisir de se mettre *en ribotte*. Mais ce qu'ils absorbaient ainsi c'était des boissons naturelles, cidre, vin ou autre ; et ces boissons renferment bien de l'alcool, mais très étendu, et beaucoup moins nuisible. Et ici l'orateur reprend l'histoire de l'alcool depuis le bon moine Arnaud de Villeneuve qui le découvrit. Et puis, l'on buvait de façon intermittente, car il fallait boire beaucoup pour goûter la délicieuse sensation de perdre la tête et l'équilibre, et partant, payer cher. En sorte que le mal était superficiel et circonscrit. Mais aujourd'hui, c'est l'alcool que l'on boit, c'est le règne du petit verre, et le mal est profond, général, incurable : c'est la nation tout entière qui est gangrenée.

Les ravages de l'alcool dans la famille et la société sont épouvantables. Jamais, les guerres, les famines, les pestes et autres fléaux ne firent tant de mal. Il faut donc proscrire l'alcool, et le proscrire systématiquement ; vouloir seulement limiter son champ d'action serait trop peu. Sans doute, un organisme sain peut réagir contre une petite quantité d'alcool prise de temps à autre, mais n'est-ce pas jouer avec le feu ? Et l'entraînement ? et les occasions ? On est bien vite tombé, ou retombé, dans les excès que l'on condamne.

Proscrire avant tout l'apéritif. Qu'est-ce que l'apéritif ? C'est un poison, l'alcool, auquel on a infusé un autre poison qui en varie la saveur ; et ce double poison, on le prend à jeun !



19 Mars. — Fête de saint Joseph ; elle est solennisée, au Pensionnat, sous le rite double de première classe.

A 10 heures, M. l'abbé Caéric, curé de Plogastel-Saint-Germain, chanté la grand'messe, et le soir, à 5 heures 1/2, avant la bénédiction du Très Saint-Sacrement, M. le chanoine Treussier, directeur au Grand-Séminaire, et depuis recteur de Saint-Marc, nous donne, sur les prérogatives et la puissance du saint Époux de Marie, une instruction pleine de doctrine et fortement argumentée.



Du 24 au 30 Mars, les chers Frères Carolius et Cyrille-des-Anges, visiteur et inspecteur du District de Quimper, font dans les classes du Pensionnat leur visite annuelle, et le 31 a lieu la

promenade qu'ils nous ont accordée, en témoignage de satisfaction.



Le 2 Avril, entre en fonctions notre nouveau chef d'atelier, M. Le Bihan. C'est un maître mécanicien de la Marine, comme le regretté M. Penlan. Et voilà comme la Marine, après leur avoir demandé vingt-cinq ans de loyaux services, nous rend quelques unités du fort contingent que, chaque année, lui envoie le Pensionnat.

M. Le Bihan est jeune encore, plein d'activité, bien qu'en retraite désormais, affable et dévoué. Mais il a l'air habitué à faire marcher droit son monde, et déjà les paresseux se prennent à trembler. Tant mieux donc ; en avant le travail ! Que M. Le Bihan veuille bien recevoir l'expression de nos respectueux sentiments.



5 Avril, nomination des billets d'honneur de Mars, agrémentée, comme d'usage, de musique et de chants.

Le soir, à 6 heures, conférence antialcoolique par M. Charles de Kerangal, avocat.

Il nous est désormais prouvé qu'un même sujet peut être traité cent fois, devant le même auditoire, sans le fatiguer. D'abord, chaque orateur a son charme spécial, et sa façon d'envisager et de traiter les questions. Deux mois passés, nous avons reçu, gratuitement, une excellente et très pratique consultation médicale ; aujourd'hui, nous recevons, donnée avec la même générosité, une consultation juridique de haute valeur. Déjà M. l'abbé Cogneau nous avait dit quel ferment de désordre était l'alcool dans la famille et la société, et M. le docteur Renault ses ravages dans l'individu, surtout dans la pauvre carcasse humaine. M. de Kerangal nous montre, aujourd'hui, ses victimes sur la sellette où, bien que jeune encore, il les a déjà étudiées tant de fois. Combien de clients l'avocat tente de décharger en chargeant l'alcool ! C'est le bouc émissaire du tribunal, on l'écrase de tous les vilains pavés. Et l'on n'a que trop raison. Le proverbe veut qu'on ne prête qu'aux riches. Quel riche criminel que l'alcool ! Chaque jour, les gazettes nous content ses exploits, chaque jour, les cours de justice condamnent ses méfaits.

Le lendemain, 6, se réunit la Commission agricole pour les examens du premier semestre. MM. de Lesguern, de Vincelles et de Boisangé président les divers bureaux.

M. le Comte de Vincelles profite de son séjour au Pensionnat pour réunir son petit bataillon d'antialcooliques, le passer en revue, et le haranguer un peu. Il ne nous tient que quelques minutes ; mais une seule lui suffit pour soulever son monde. Et en l'acclamant avec mes camarades, je pensais : qu'il est donc vrai de dire : craignez l'homme d'une idée. Si notre petite armée n'était faite que d'hommes résolus comme M. le Comte, quelles victoires nous remporterions dans la lutte contre l'alcool !



Le Jeudi-Saint, 9 Avril, est le jour des Pâques pour un grand nombre. L'office est célébré avec toute la solennité possible, et les classes, à tour de rôle, durant la journée, viennent passer un quart d'heure en adoration devant le tombeau eucharistique.

Le Vendredi-Saint, nous avons aussi l'office complet, y compris le chant de la Passion comme au dimanche des Rameaux. A 3 heures, exercice du Chemin de la Croix, et à 6 heures, sermon sur la Passion par l'abbé Gargadenec, vicaire à Saint Corentin.

Rarement sermon fut écouté avec plus d'attention et produisit une impression plus forte et plus sainte. Si bien que l'idée des vacances qui s'ouvriraient le lendemain, et qui avait hanté toute la journée mon esprit ne me vint pas une seule fois durant cette heure délicieuse. Toutes les âmes semblaient émues de cette même pensée : Jésus-Christ m'a aimé et il s'est livré pour moi.

Enfin ! voici le *Samedi-Saint*. Le lever est bien matinal, 4 h. 50, mais personne n'a l'air de s'en douter. On déjeune à la hâte, et sans grand appétit, et, à partir de 6 heures, les différents trains ou voitures emmènent chacun chez soi pour y trouver bon dîner, bon gîte et le reste. A 10 heures, la cage est vide d'oiseaux : tous ont pris leur vol, insoucians, joyeux

Comme la brise chante et passe
Heureuse et libre dans l'espace.



Illusion ! J'avais cru que les jours de vacances seraient plus longs, et même je ne m'étais point arrêté à l'idée qu'ils finiraient. Cependant, voici le 25 ; il faut rentrer et reprendre le joug jusqu'aux *grrrandes* vacances. Encore, s'il nous caressait seulement un peu le joli mois de Mai ! Du moins nous réserve-t-il quelques beaux jours : le dimanche 10, s'ouvre la retraite de première communion. Comme les années précédentes, nous la suivons tous, répartis en trois groupes distincts. M. Berthou, recteur de Plo-melin, donne la retraite bretonne ; M. Le Port, vicaire d'Auray, la retraite française de première communion, et M. Robinaud, recteur de Locmaria, fait aux aînés, à ceux qui, cette année même, diront adieu au Pensionnat, quelques conférences appropriées.

Le 14, première communion. *Le 15*, fête de saint Jean-Baptiste de la Salle et *le 16*, pèlerinage traditionnel à la Mère-de-Dieu. Le bon Dieu et la Sainte-Vierge auront été contents de cette semaine, j'espère, car ils n'y ont pas été oubliés. Par exemple, saint Jean-Baptiste de la Salle a souffert de la concurrence ; du moins il nous a paru qu'au milieu de tant d'autres fêtes, la sienne avait un peu perdu de son éclat, cette année. C'est à charge de revanche !



Dimanche 24 Mai, jour de liesse entre tous. Nous recevons aujourd'hui nos Anciens : le temps est beau et le programme aussi : Vivent les Anciens ! Je ne ferai point le compte-rendu de cette belle journée, le Secrétaire de l'Amicale m'en a déjà fait lire un fort documenté, qui est précisément fait pour vous, chers Amis, et que vous avez dû lire ci-dessus.

En ce même jour, les Anciens Élèves des Frères de Toulouse avaient leur réunion annuelle, et, sans y penser, il faut bien l'avouer, nous leur avons envoyé un délégué, dans la personne de notre ami André Mahé, autrement dit « Petit-Rouge ». Il se rendait en Gascogne, surtout pour y donner son examen d'agent-voyer, mais il va sans dire qu'il n'était point fâché de voir en même temps la Garonne, lanturlu ! Eh bien, je suis heureux de vous apprendre, chers Anciens, qu'il n'a point déshonoré la Bretagne, ni le Pensionnat Sainte-Marie, puisque, comme naguère à Caën son ami Caradec, il s'est placé avant ses dix-neuf concurrents, et a été le premier des huit définitivement admis.



Le 28 Juin, promenade de la Congrégation des Saints-Anges. But : grève de Combrit, en face de l'Île-Tudy. Temps superbe toute la matinée. Le printemps chante dans les cœurs et les oiseaux dans la bruyère rose et les genêts d'or. Dîner sur l'herbe, on ne peut plus joyeux et plus copieux ! Mais après le dessert, le ciel se charge de la lessive, et soudain, ouvrant ses cataractes, il transforme en un lac fangeux le cénacle fleuri de nos agapes. Bah ! changement de décor, changement de plaisir. Un orage, même le plus carabiné, n'est point fait pour éteindre le sourire sur les lèvres des anges ; il y faudrait les orages du cœur, et nos promeneurs ne les connaissent pas encore, Dieu merci ! Aussi les lazzi et les jeux vont leur train ordinaire sous la pluie, et le deuxième bain, dans les grosses vagues que zèbrent les éclairs paraît meilleur encore que celui du matin dans l'argent bleu du lac à peine ondulé qu'irisaient le soleil. Dieu fait bien ce qu'il fait !



Nous voici au *lundi de la Pentecôte* : aujourd'hui c'est du Likès que les éclairs déchirent l'horizon : la foudre gronde et craque terriblement sur nos têtes. Autour de moi il en est qui se cachent bravement sous les tables, d'autres, tout doucement, avancent jusqu'à la vitre qui grasseye leur figure pâle d'émotion ; il faut jouir du spectacle, le voir du moins. Quelques esprits forts plaisantent les faibles, mais leurs yeux me semblent mal assurés et il y a des tremblements involontaires dans leurs voix. Au demeurant, personne n'est fier.

Or bien, c'est au milieu de ce tableau digne du Sinaï, que je vais vous laisser, chers Amis, car du pays des Venêtes j'entends venir un impérieux appel de trompette, et je m'y rends en bon soldat pour refourbir mes armes.



1^{er} Juillet. — Vingt-huit jours ont passé, émaillés pour moi de manœuvres, de corvées, de gardes, de hennissement de chevaux, de coups de canon, d'ennuis, de plaisirs et d'incidents de toutes sortes dont je ne parlerai pas, car ce n'en est guère ici le lieu. Mais, puisque l'on n'a pas encore enregistré ma chronique, je résume en trois mots le mois de Juin.

Le 8, le cher Frère Directeur part pour une saison d'eau au Mont-Dore et le cher Frère Cyrille-des-Anges reprend provisoirement la direction du Pensionnat.

Le 10, grand exode : Vingt-trois élèves vont à Brest au concours des Mécaniciens de la Flotte, dix-sept sont déclarés admissibles.

Le 11, solennité de la Fête-Dieu au Pensionnat. La procession se déroule dans les cours et jardins avec beaucoup d'ordre et de piété : musique, soleil et fleurs, rien ne manque de ce qui peut épanouir un cœur humain ; mais surtout il y a ce qui réjouit l'âme et la vivifie, il y a le bon Dieu qui s'avance en bénissant les lieux où s'écoule notre jeunesse et les sanctifie par son passage, comme jadis les sentiers de Palestine.

Les Dimanches 14 et 21 Juin, solennité de la Fête-Dieu dans les paroisses de la ville. Notre infatigable musique est partout, heureuse de prêter à ces manifestations de la foi catholique son modeste et pourtant si apprécié concours.

29 Juin. — Vingt et un élèves affrontent les épreuves du brevet élémentaire d'instituteur. Quinze sont reçus :

MM. Jean Le Bras, de Saint-Sauveur ;
François Mahé, de Châteauneuf-du-Faou ;
Paul Hervé, de Plouha (Côtes-du-Nord) ;
Théophile Chaplais, de Châteaulin ;
Joseph Mescam, de Quimper ;
Yves Bonis, de Plouhinec ;
Léon Le Doze, de Clohars-Carnoët ;
Alphonse Guillou, de Loperhet ;
Yves Le Berre, de Pouldergat ;
Émile Le Roux, de Quimper ;
Jean Guéguen, de Locronan ;
René Riou, d'Ergué-Gabéric ;
René Pennanéach, de Plonévez-Porzay ;
Marc Quentel, de Trégunc ;
Jules Le Roux, de Leuhan.

Et maintenant, chers Amis, il me reste à vous dire que les prix sont fixés au *mardi 22*, à 8 heures 1/2, et que vous y êtes tous invités.



VARIÉTÉS

Aimeri de Narbonne.

La trahison a terrassé celui que n'avaient pu vaincre les armes : Roland n'est plus. Tout là-bas, au sombre défilé de Roncevaux, il repose dans son sang généreux entre son olifant d'ivoire et sa vaillante épée Durandal. Près de lui gisent, meurtris, ses compagnons d'armes, au milieu des lourds quartiers de roche poussés par les traîtres gascons : glorieuse mort pour tous ces braves, glorieuse surtout pour Roland le héros ; mais combien funeste pour l'empire, et combien douloureuse pour l'empereur !

L'armée, lasse de victoires, n'ambitionne plus qu'un tranquille repos dans les bonnes villes de l'empire ; elle marche sur Aix-la-Chapelle par les vallées du Rhône, de la Saône et du Rhin. Déjà elle atteint la vallée du Rhône.

La tête tristement inclinée sur sa large poitrine, l'empereur chevauche en silence ; près de lui ses barons, respectant sa douleur qu'ils partagent, gardent la même attitude. Qui dirait que ce sont là les glorieux vainqueurs d'Espagne ? Charles ne veut-il donc plus se souvenir que de la mort du jeune commandant des marches de Bretagne, son neveu ?

Médite-t-il quelque projet de vengeance contre les insaisissables meurtriers de Roland ? ou bien son cœur, plein d'amertume, accuse-t-il témérairement d'injustice ce Ciel qui vient de lui enlever, à la fleur de l'âge, le plus brillant de ses capitaines ?

Tout-à-coup, du sommet d'une dernière colline, apparaît, à l'horizon, la délicieuse plaine de Narbonne. Au centre, se dresse fièrement la ville, avec ses belles tours blanches et ses minarets pointus comme le javelot d'un guerrier qui percent la brume légère du matin. On dirait de gigantesques fantômes qui s'éveillent, écartant doucement le voile de la nuit, sous les tièdes rayons du soleil levant.

Cependant, Charlemagne s'est redressé sur sa noble monture ;

son visage s'anime soudain et porte l'empreinte d'une résolution énergique ; son œil brille ; il va parler : « Cors, sonnez le repos, dit-il. A moi, fidèles barons ! » Les barons, anxieux, se pressent bientôt près du maître.

« Mes leudes, dit l'empereur, montrant d'un geste la ville infidèle, qu'entourent une double enceinte de formidables remparts, ne voyez-vous pas Narbonne, où vivent en paix les maudits Sarrazins, alliés des assassins de Roland le féal ? A quoi nous sert d'avoir vaincu l'Espagne s'il faut que sur le sol franc cette ville orgueilleuse puisse nous défier sans crainte ? S'engraissera-t-elle longtemps encore de notre butin ? Amis, le sang de Roland crie vengeance. Qui d'entre vous veut le venger ? » Tous les barons sentirent la justesse des paroles de Charles. Mais déjà la guerre avait été longue et pas un ne s'offrit à tenter l'aventure : Plus tard, plus tard ; ce fut le sentiment général.

Le front de l'empereur s'assombrit ; la prise de Narbonne lui tenait visiblement à cœur. Il allait y renoncer cependant quand un tout jeune page du nom d'Aimeri, qui par curiosité s'était dissimulé derrière les barons, s'approcha de lui et dit ingénûment : « Maître, si vous me donnez quelques hommes, demain j'aurai pris la ville. »

L'empereur, très amusé de cette hardiesse, regarda longuement l'enfant : il ne comptait certes pas encore dix-sept ans ; de longs cheveux blonds flottaient épars sur ses épaules ; une naissante moustache ombrail très légèrement sa lèvre ; ses yeux étaient plutôt noirs que bruns, grands, pleins de vie et de confiante audace. « Tu prendras la ville, dit-il en souriant, comment cela ? » — « C'est mon secret, prince. Vos barons sont rassasiés de gloire ; moi je suis jeune et je désire faire à mon tour quelque chose qui me vaille votre amitié. Permettez-moi d'agir, et demain les Francs se reposeront dans Narbonne. » — « Enfant, ce langage me plaît ; va, choisis tes compagnons, et que Dieu vous soit en aide. » Aimeri n'en demandait pas davantage ; il remercia, prit avec lui cent hommes résolus, et quand vint le soir, avec d'infinies précautions, ils s'avancèrent près d'une des portes de la ville, où ils se dissimulèrent du mieux qu'ils purent. Cependant Aimeri disait à ses hommes : « Tenez-vous prêts. Dès que je frapperai dans mes mains, accourez au plus vite, mais sans bruit, saisissez-vous

des gens du poste, coupez-leur la tête avant qu'ils aient pu crier et dissimulez-vous de nouveau. »

L'instant d'après, l'on vit une ombre qui s'avavançait résolument vers la porte massive. « Qui va là ? » crie le veilleur. — « C'est moi, Alonzo Mayard, médecin astrologue de la ville de Narbonne. Baissez vite le pont-levis, car votre chef attend mes soins. » — « D'où venez-vous à cette heure ? » — « J'étais allé cueillir des simples pour composer un breuvage merveilleux qui, j'espère, guérira votre capitaine. Les Francs m'ont surpris, et ce n'est qu'à grand'peine que j'ai pu m'échapper de leurs mains. Mais le chef attend ; vite, ouvrez-moi. » Et pour dissiper toute crainte, Aimeri alluma une lanterne dont il dirigea sur lui la lumière. Et le veilleur reconnut, à n'en pouvoir douter, que c'était bien à un médecin qu'il avait affaire, et à un savant encore : grosses lunettes noires, longue barbe, chapeau pointu. C'est qu'il eût été bien difficile, en effet, de reconnaître sous cet étrange accoutrement le page blond du matin. Le veilleur craignit la colère de son chef qui réclamait sans doute le breuvage merveilleux préparé par ce savant homme et le pont-levis fut baissé.

Aimeri entra lentement, comme il convenait à sa dignité d'astrologue. Quand il fut au milieu du pont : « Ah ! ça, dit-il, en frappant joyeusement dans ses mains, j'ai bien failli rester avec ces mécréants du roi Charles. »

Tout aussitôt les Francs envahissent le pont-levis, franchissent la porte et ont vite fait de réduire au silence la garde qui sommeille à demi.

Restait la deuxième enceinte ; elle fut franchie de la même façon. Puis Aimeri envoya quelques hommes porter à l'empereur la nouvelle, pendant qu'avec le reste il occupait les deux postes conquis.

Le lendemain, bien avant l'aube, Charlemagne entra dans la ville, et l'audacieux page qui lui en avait frayé le chemin, présenté par l'empereur aux barons humiliés comme son serviteur le plus fidèle, recevait, avec le gouvernement de la ville, le nom d'Aimeri de Narbonne.

EM. FOCERRE.





NÉCROLOGE

S. G. Mgr VALLEAU, Evêque de Quimper et de Léon.

Fr^e CHARLEMAGNE, fondateur et premier directeur du Pensionnat, décédé à Lille, en 1895.

Fr^e CORENTINIEU, organiste, décédé à Baud, en 1895.

Fr^e COURONNÉ-DE-JÉSUS, décédé au Pensionnat, en 1895.

Comte Alain DE COETLOGON, de l'Île-Tudy, décédé à Paris, en 1894.

BERTHÉLÉME, Jean-M^{ie}, du Cloître-Pleyben.

BULOT, Alexandre, avocat, de Quimper.

DANION, Jean-Corentin, de Guerloc'h, en Kerfeunteun.

LARGETEAU, Joseph, négociant, de Quimper.

L'abbé PICHON, professeur à Saint-Pol-de-Léon.

AUTROU, sculpteur, de Quimper.

BERNARD, Marc, de Kerfeunteun.

Fr^e DONAT-ÉMILIEU (LE ROUX), de Plougouven, décédé à Lorient.

LE GAC, Jean, de Briec.

FAVENNEC, Auguste, serrurier, de Quimper.

MOENNER, Yves, de Quimper.

L'ÉVÊQUE, Alain, second-maître mécanicien, de Quimper.

CABON, René, négocⁱ, de Quimper.

PENNARUN, Jean, d'Edern.

LE GOFF, Jacques, de Tymafourman, en Kerfeunteun.

LE BORGNE, Yves, huissier, décédé au Faou.

FEUNTEUN, Pierre, d'Ergué-Armel.

L'abbé FROMENTIN, premier aumônier du Pensionnat, décédé ch. h., rect^r de Pouldergat, en 1896.

VIER, Bernard, de Pont-l'Abbé.

DESBAN, Joseph, de Pont-l'Abbé.

QUÉLÉVER, Joseph, de Kerfeunteun.

LE BRETON, Louis, huissier à Quimper.

BERRIVIN, Jean-L^s, de Plonéour-Lanvern.

PRIGENT, Joseph, de Plouneventer.

SIGNOUR, Cor^{tin}, d'Ergué-Gabéric.

L'abbé LE BARS, recteur de Tréglonou.

DE VUILLEFROY DE SILLY, Henri, de Quimper.

Fr^e DONATIF (PAUGAM), de Quimper.

PÉZIEUX, F^s, chirurgien-dentiste, de Quimper.

Le P. Auguste LE GUÉVEL, de la Congrégation des Missions Étrangères, martyrisé en Chine, en Juillet 1900.

LOZAC'HMEUR, Yves, négociant, de Quimper.

LACARRIÈRE, Charles, ferblantier, de Quimper.

GUICHAOUA, Jean, de Pont-l'Abbé.

Fr^e DROUAUD-JEAN (FEUNTEUN), directeur, d'Ouessant.

Fr^e HUBERT-DE-JÉSUS, ancien professeur du Pensionnat.

PENLAN, Jean-Marie, chef d'atelier au Pensionnat.

LOUBOUTIN, François, hôtelier, Quimper.

DE POULPIQUET DE BRESKANVEL, Félicien, château de Kernault, près Quimperlé.

PRIX D'HONNEUR

FONDÉS PAR L'ASSOCIATION AMICALE

(Voir statuts, art. 18.)

1889. — Alain L'ÈVÊQUE, de Quimper.
1890. — *Industrie* : Emmanuel RAULT, de Quimper.
— *Agriculture* : Alain JAOUEN, d'Elliant.
1891. — *Industrie* : Émile LE MEUD, de Séné (Morbihan).
— *Agriculture* : Jean-Marie CORNIC, de Kerfeunteun.
1892. — *Industrie* : Joseph LAMOUR, de Lampaul-Plouarzel.
— *Agriculture* : Jean JAOUEN, de Landrévarzec.
1893. — *Industrie* : Jean-Marie MORIN, de Saint-Brieuc.
— *Agriculture* : Alain LE FOLL, de Trégourez.
1894. — *Industrie* : Louis MOREN, du Faouet (Morbihan).
— *Agriculture* : Jⁿ-M^{ie} LE FUR, d'Hennebont (Morbihan).
1895. — *Industrie* : Victor HEURTÉ, de Primelin.
— *Agriculture* : François FAGOT, de Sizun.
1896. — *Industrie* : Julien LE GO, de Quiberon (Morbihan).
— *Agriculture* : Julien LE GALLOUDEC, de Melrand (Morb.)
1897. — *Industrie* : Alfred MARZIN, de Quimper.
— *Agriculture* : François LE CORRE, de Kerfeunteun.
1898. — *Industrie* : Guy BOURHIS, de Rosporden.
— *Agriculture* : Pierre GUICHAOUA, de Pouldreuzic.
1899. — *Industrie* : René CARNOY, de Cany (Seine-Inférieure).
— *Agriculture* : Jean-Marie GUILLOU, de Saint-Yvi.
1900. — *Industrie* : Charles ROYER, de Carhaix.
— *Agriculture* : Jean CORNEC, de Dinéault.
1901. — *Industrie* : Constant LE CORRE, de Baud (Morbihan).
— *Agriculture* : Yves GUILLERME, de Guidel (Morbihan).
1902. — *Industrie* : Yves CARADEC, de Melgven.
— *Agriculture* : Thomas KERSALÉ, de Ploéven.

ÉTAT

DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES

du Pensionnat Sainte-Marie.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

Sa Grandeur Monseigneur Dubillard, Evêque de Quimper et de Léon.
Le Très-Honoré Frère Gabriel-Marie, Supérieur Général de l'Institut de Frères
des Ecoles chrétiennes.

MEMBRE FONDATEUR : (1)

Le Très-Cher Frère Cyrille-des-Anges, Inspecteur des Écoles chrétiennes
du district de Quimper.

MEMBRES HONORAIRES :

T. C. Fr^e Dosithée Marie, Assistant du
Supérieur général des Frères des Éco-
les chrétiennes, 27, rue Oudinot, Paris.
T. C. F. Carolius, Visiteur des Frères des
Écoles chrétiennes, Quimper.
Fr^e Namasius, ancien Visiteur de Quimper,
Rodez.

MM.

les Présidents des Associations amicales
d'Anciens Élèves des Frères des Écoles
chrétiennes.
le chanoine Bourlé, du Chapitre de la
Cathédrale, Quimper.
le chanoine Le Goff, curé-archiprêtre de
Saint-Pol de Léon.

MM.

le chanoine Rospars, directeur de la
Semaine Religieuse, Quimper.
l'abbé Laurent, recteur de Comanna.
l'abbé Bernard, recteur de Leuhan.
l'abbé Le Borgne, } aumôniers
l'abbé Rolland, } du Pensionnat.
les CC. FF. Cyrille-de-Jésus, ancien direc-
teur du Pensionnat ; Donat-Louis, Con-
stant-Émile, anciens sous-directeurs du
Pensionnat ; Couronné-Paul, Capréole,
Diogènes, Celsin, Crescentien, Colomban-
Marie, Divitien-Henri, Colomban-Paul,
Donan-Anselme, Condé-Louis, Crispin-
Joseph, Coronat-Louis.

(1) Le titre de membre fondateur a été décerné au Frère Cyrille-des-Anges, en Assemblée générale du 4 Mai 1902.

MEMBRES BIENFAITEURS (annuité 10 francs) :

MM.

Alavoine, Joseph, négociant, rue du Quai, Quimper.
Cardaliaguet, René, rue Royale, Quimper.
Corre, Louis, négociant, rue Astor, 3, Quimper.
Duviard, manufacturier, quai Saint-Clair, 12, Lyon (Rhône).
Manière, Paul, notaire, quai du Stéir, 10, Quimper.
Mauduit, notaire, Pont-l'Abbé.

MM.

Mérop, François, boucher, place Saint-Corentin, Quimper.
Motte-et-Debonnet, industriels, Tourcoing (Nord).
Queste, ✱, ancien capitaine d'armes, rue de Douarnenez, Quimper.
Roussin, Étienne, ✱, château de Kramblé, en Plomelin.
Stréicher, Charles, directeur de l'usine à gaz, Quimper.

COMITÉ D'ADMINISTRATION :

Président d'honneur : Le T. C. Frère Colman-de-Jésus, Directeur du Pensionnat.

MM.

Bolloré, Eugène, négociant, rue Kéréon, 13, Quimper, *Président*.
Kerfer, Pierre, négociant, rue Neuve, Quimper, *Vice-Président*.
Danion, Guillaume, agriculteur, au Mouilliouen, en Kerfeunteun, *Vice-Présid.*
Trévidic, Henri, entrepreneur de menuiserie, rue du Chapeau-Rouge, Quimper, *Trésorier*.
Lorit, Charles, industriel, rue de Brest, Quimper, *Secrétaire*.
Thomas, Alexandre, chanoine honoraire, aumônier du Lycée, Quimper, *Secrétaire*.
Trévidic, Alexandre, ferblantier, rue des Reguaires, Quimper.
Salaun, Jean, libraire, rue Kéréon, 56, Quimper.

MM.

Cabon, Joseph, nég^t, rue Royale, Quimper.
l'abbé Cogneau, Auguste, professeur au Grand-Séminaire, Quimper.
Le Berre, Alain, marchand de bois, avenue de la Gare, Ergué-Armel.
Le Roux, Hervé, agriculteur, maire d'Ergué-Gabéric.
Le Roux, Louis, boulanger, rue Royale, Quimper.
Olive, Raoul, agriculteur, Kermahonnet, en Kerfeunteun.
Riou, René, agriculteur, Tréodet, en Ergué-Gabéric.
Rolland, Paul, couvreur, rue du Frou, Quimper.
Nédélec, Jean-Marie, agriculteur, Saint-Joachim, en Ergué-Gabéric.
Fr^e Côme, professeur au Pensionnat.

MEMBRES ACTIFS :

MM.

Adam, Alphonse, mécanicien de la Marine.
Adam, Auguste, mécanicien de la Marine.
Alix, Simon, place du Lycée, Quimper.
Autret (Fr^e Donat), au Pensionnat Sainte-Marie.
Autrou, Arthur, sculpteur, rue Saint-Joseph, Quimper.

MM.

Abgrall, Joseph, soldat au 118^e, Quimper.
Bahier, Jules, de l'Ordre de Saint-Benoît, Kerbénéat.
Barbier, René, rue Saint-Guillaume, Saint-Brieuc.
Le Bars, Prosper, rue Saint-Mathieu, Quimper.

MEMBRES ACTIFS (suite).

MM.

Le Bastard, Adolphe, sous-officier au 74^e régiment d'Infanterie, Rouen.
Le Bastard, Raoul, négociant, rue Sainte-Thérèse, 13, Quimper.
Le Baut, Henri, négociant en vins, Plo-névez-du-Faou.
Béléguc, Jules, agriculteur, Douarnenez.
Benoît, Alphonse, Pont-Croix.
Le Berre, Joseph, agriculteur, Penhoët-Marho, en Neulliac, près Pontivy (Morbihan).
Le Beuze, Henri, commerçant, Kernével.
Bervet (F^{re} Duvian-Albert), institution Taberd, Saïgon.
Bertholom, Louis, débitant, rue Astor, 8, Quimper.
Berhault, Eugène, 1^{er} maître mécanicien, *Jeanne d'Arc*.
Bescond, Jean-Marie, agriculteur, Kerguel, en Plomelin.
Bodolec, Ange, négociant, boulevard de l'Odéon, Quimper.
Bolloré, Paul, colonel, Bizerte.
Bolloré, Adolphe, La Ferté-Saint-Aubin (Loiret).
Bolloré, Louis, négociant en vins, rue du Steir, Quimper.
Bonnaire, Michel, entrepreneur, Clohars-Carnoët.
Bouard (F^{re} Colman-Éloi), directeur de l'école chrétienne de Plougastl-Daoulas.
Boulic, Pierre, boucher, rue du Quai, Quimper.
Bourhis, Pierre, agriculteur, Kerdélam, en Plogonnec.
Bourlé, Albert, rue des Reguaires, 16 bis, Quimper.
Boschet, Paul, capucin, Blois.
Boschet, Henri, soldat, 19^e d'Inf^{rie}, Brest.
Le Botcoët, Antoine, mécanicien de la Marine, *d'Entrecasteaux*.
Le Bras, Edouard, brasseur, rue des Reguaires, Quimper.

MM.

Brélivet, Alain, commerçant, maire de Locronan.
Le Breton (F^{re} Cineray), Pensionnat des Frères, Lambézellec.
Boussard (abbé), vicaire à Ergué-Gabéric.
Briand, Guill^m, Keregat, en Plomodiern.
Le Bris, Charles, boulanger, rue Kéréon, Quimper.
Le Bris, Jean, boulanger, rue Kéréon, Quimper.
Brunet, Félix, usine Amieux, Concarneau.
Le Brusq, Jérôme, rue St-Mathieu, Quimper.
Le Boucher des Parcs, Daniel, rue du Palais (chez M^{me} Foissy), Quimper.
R. P. Cabon, Adolphe, Congrégation du Saint-Esprit, Haïti.
Cabon, Charles, négociant, rue Royale, Quimper.
Cabon, Louis, ingénieur des mines, Gréasque (Bouches-du-Rhône).
de Cadenet, Henri, régisseur, Saint-Pol-de-Léon.
Cadic, Amédée, quincaillier, rue Paul-Bert, Lorient.
Cadic, Louis, rue Paul-Bert, Lorient.
Le Cam, François, mécanicien de la Marine, villa de Kermerie, en Plourach, par Callac (Côtes-du-Nord).
Canivet, Félix, entrepreneur, Coray.
Cardaliaguet, Auguste, serrurier, rue Royale, Quimper.
l'abbé Cardaliaguet, René, Ploudalmézeau.
Cardaliaguet, Félix, Faculté catholique, Angers (Maine-et-Loire).
Le Carrer, Henri, agriculteur, Berloch, en Languidic (Morbihan).
Chabay, Alphonse, quincaillier, rue Kéréon, 49, Quimper.
Chaussepied, Charles, architecte, quai du Steir, 8, Quimper.
Chavet, Prosper, peintre, rue Royale, Quimper.

MEMBRES ACTIFS (suite).

MM.

Chenadec, Joseph, sculpteur, rue Astor, Quimper.
Chipon, Alain, maréchal-ferr^t, Locronan.
Chuto, Auguste, Kerviel, en Penhars.
Coadou, Henri, agriculteur, Pluguffan.
Coadou, Jean-Marie, agriculteur, Launay, en Plogonnec.
Cogneau, Henri, mécanicien - principal, rue Victor-Hugo, 54, Brest.
Cogneau, Théodore, horticulteur, Fougères (Ille-et-Vilaine).
R. P. Compès, Pierre, Congrégation du Saint-Esprit, Séminaire français, Rome.
Le Clech, René, quincaillier, Kerfeunteun.
Cornic, Jean-René, Kerrentrée, en Kerfeunteun.
Cornichon, Gaston, mécanicien de la Marine, rue Neuve, Hennebont.
Cornichon, Ernest, Institut catholique d'Arts et Métiers, Reims.
l'abbé Cornou, François, professeur au Petit-Séminaire, Pont-Croix.
Le Corre, Jacques, agriculteur, Kerlan-Vras, en Penhars.
Le Corre, Mathias, loueur de voitures, boulevard de l'Odéon, Quimper.
Courtemanche, maître d'hôtel, Audierne.
l'abbé Le Coz, curé-doyen, Pleyben.
Le Coz, François, conducteur des travaux hydrauliques, Grand'Rue, 63, Brest.
Cren (F^{re} Nivard), trappiste, abbaye de Thymadeuc (Morbihan).
Criou, Henri, industriel, place du Marhallac'h, 12, Pont-l'Abbé.
Criou, René, place du Marhallac'h, 12, Pont-l'Abbé.
Criou, Édouard, place du Marhallac'h, 12, Pont-l'Abbé.
Cumunel, Yves, commerçant, Bas-du-Port, en Kerfeunteun.
Cuziat, Baptiste, maître-d'hôtel, Bannalec.
Cuzon, Louis, conducteur des Ponts et Chaussées, Audierne.

MM.

Cuzon, Eugène, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.
Dagorn, Trémot, en Trégunc.
Daniel, Jean-Louis, agriculteur, Kerlein-Créis, en Plomelin.
Daniel, Jean-Marie, agriculteur, Kersaoz, en Treffliagat.
Daniel, René, commerçant, maire de Plo-néour-Lanvern.
Daniélou, Pierre, Kerdaniou, en Plogonnec.
l'abbé David, François, vic^{re}, Lambézellec.
David, Jean, Hôtel du Lion-d'Or, Quimper.
Le Dé, Louis, près Saint-Joseph, Quimper.
Le Doaré, Jean, négociant en grains, Châteaulin.
Donnart, Jean-Marie, marchand de fers, Pont-Croix.
Dorval, Marc, agriculteur, Le Guerloc'h, en Kerfeunteun.
Dupont, Yves, agriculteur, Le Rest-Louët, en Guiscriff (Morbihan).
l'abbé Eguin, Pierre, des Pères-Blancs, Carthage (Tunisie).
Esvan (F^{re} Anastase), directeur de l'école Saint-Corentin, Quimper.
Favennec, François, agriculteur, maire d'Édern.
Favennec, Michel, agriculteur, Stang-Yan, en Édern.
Féchant, Fernand, négociant, Belle-Ile-en-Mer (Morbihan).
l'abbé Fermon, recteur, Guengat.
Feunteun, Alain, boulanger, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.
Fily, Alain, agriculteur, Kervarven, en Plogonnec.
Le Flem, Louis, rue Notre-Dame, Guingamp (Côtes-du-Nord).
Le Floch, Noël, employé des Postes.
Garnier, Joseph, place Terre-au-Duc, Quimper.
Le Gars, Pierre, propriét^{re}, Kerfeunteun.
Le Gall, boucher, rue Astor, Quimper.

MEMBRES ACTIFS (suite).

MM.

Geffroy, Yves, capitaine du *Souvenir*, Paimpol.
 Le Gent, Félix, 59, rue du Cimetière, Brest.
 Gestalin, Joseph, commerçant, Riec.
 Gigou, Joseph, entrepreneur, Audierne.
 Girard, Georges, mécanicien de la Marine, défense mobile, Brest.
 Glémarec, Jean-Marie, officier d'administration, Tours.
 Goas, Jean-François, Pen-ar-Rhun, en Saint-Coulitz, par Châteaulin.
 de Goësbriand, Joseph, sous-officier au 118^e régiment d'Infanterie, Quimper.
 Le Goïc, Félix, représentant, 5, rue Feunteunic-ar-Lez, Quimper.
 Le Goff, Louis, 2^{me} maître mécanicien, La Trinité-sur-Mer (Morbihan).
 Le Goff, René, négociant, Saint-Brieuc.
 Le Grand, Vincent, Lezoudoaré, en Plogonnec.
 Gourmelen, Vincent, École des Mécaniciens, Toulon.
 Gouyette, Louis, commerçant, Locronan.
 l'abbé Gouzien, Henri, vicaire, Tréboul.
 Guéguen, Émile, 67, rue de Douarnenez, Quimper.
 Guéguen, Yves, commerçant, Locronan.
 Le Guellec, Prosper, charcutier, rue Saint-François, Quimper.
 Le Guisquet de Villeroche, industriel, Concarneau.
 Guyomar, Théophile, notaire, Pont-Scorff (Morbihan).
 Guichaoua, Clet, agriculteur, Pouldreuzic.
 Le Grill, Pierre, mécanicien de la Marine.
 Hamon, Pierre, négociant en toiles, Landivisiau.
 Hémon, Alain, nouveautés, Châteaulin.
 Hémon, Guillaume, agriculteur, Locronan.
 Hénaff (F^{re} Corentin-Benoît), directeur des Frères, Ouessant.
 Henriot, Jules, manufacturier, Loc-Maria, Quimper.

MM.

L'Héritier, Eugène, hôtel de Provence, Morlaix.
 Heurté, Georges, conducteur des Ponts et Chaussées, Plouguerneau.
 Heurté, Simon, capitaine au long-cours.
 Heurtault, Albert, pharmacien, Le Faou.
 Hugot-Derville, colonel, Nancy.
 l'abbé Jacob, Joseph, vicaire, Plougastel-Daoulas.
 Jacob, François, agriculteur, Kerac'huezan, en Ploudalmézeau.
 l'abbé Jaïn, Michel, vicaire, Le Guilvinec.
 l'abbé Jaouen, Grégoire, recteur, Guiclan.
 Jaouen, Louis, menuisier, Kerfeunteun.
 Jonneaux, Paul, 2^e maître mécanicien.
 Joulou, Louis, clerc de notaire, Ploudalmézeau.
 de Kerangal, Arsène, rue des Boucheries, Quimper.
 l'abbé Kergoat, recteur, Saint-Hernin.
 Kerjouan, François, Meudon (Morbihan).
 Kerninon, Francis, employé des Chemins de fer, gare de Houilles (Seine-et-Oise).
 de Keroullas, Jean, agriculteur, Le Juch.
 de Keroullas, Pierre, débitant, Le Juch.
 Kerveillant (F^{re} Donatien), rue Lanouron, Brest.
 Kervarec, Jean-Marie, boulanger, rue Royale, Quimper.
 Kervroëdan, Yves, ferblant^r, Douarnenez.
 l'abbé Laurent, vicaire, Locquénolé.
 Lautridou, agriculteur, Pouldreuzic.
 Léon (F^{re} Clémentin-Gabriel), Hennebont (Morbihan).
 Le Louët (R. P. Félix), de l'Ordre de S^t-Benoît, Kerbénéat, en Plounéventer.
 Le Louët, Joseph, entrepreneur, rue du Pont-Firmin, Quimper.
 Liot, Charles, plâtrier, rue Vis, Quimper.
 Loréal, Pierre, mécanicien de la Marine.
 Lorit, Auguste, ferblantier, rue Royale, 13, Quimper.
 Lorit, Aug^{te}, fils, rue Royale, 13, Quimper,

MEMBRES ACTIFS (suite):

MM.

Lorit, Joseph, rue Royale, 13, Quimper.
Lorit, Alphonse, rue Royale, 13, Quimper.
Louarn, Gabriel, agriculteur, Le Birit, en Pleyben.
Lozac'h, Jean, marchand de bicyclettes, rue du Pont-Firmin, Quimper.
Lozachmeur, Yves, Institut catholique d'Arts et Métiers, Lille.
Le Maigre, directeur d'Assurances, rue Royale, Quimper.
Mahé, Grégoire, agriculteur, Kervinigen, en Coray.
Mahé, Yves, agriculteur, Mez-an-Nantes, en Ergué-Gabéric.
Mahé, Jean-Baptiste, agriculteur, La Ville-Neuve, en Coray.
Malgorn, Hippolyte, commerçant, Oues-sant.
Marzin, Alfred, contrôleur télégraphiste, gare de Saumur (Maine-et-Loire).
Marzin, Corentin, rue du Pont-Firmin, 29, Quimper.
Marzin, Guill^m, rue du Pont-Firmin, 29, Quimper.
Mauduit, Gustave, rue Verdelet, 6, Quimper.
Mazéas, Hervé, agriculteur, Le Crénal, en Plogonnec.
Menais, Joseph, épicier, place des Lices, Vannes (Morbihan).
Mérop, François, doct^r-médecin, Audierne.
Mérop, Julien, rue Gudin, 1, Paris.
Mérop, Louis, soldat au 62^e, Lorient.
Merrien, Pierre, agriculteur, Gomval, en Gouézec.
Morcrette, Georges, nouveautés, Quimperlé.
Morcrette, Ernest, nouveautés, rue Kéréon, Quimper.
Moreau, François, café du Cap-Horn, Quimper.
Motté, Léon, quincaillier, place Terre-au-Duc, Quimper.

MM.

Motté, René, 2^m maître mécanicien, place Terre-au-Duc, Quimper.
Le Moyne, Eugène, avocat, château de Kergolven, en Loctudy.
Nédélec, Pierre, Lésergué, en Ergué-Gab^{ic}.
Nédélec, François, agriculteur, Milizac, par Saint-Renan.
Nédélec, Jph, 1, bourg de Kerfeunteun.
Nunney, Georges, mécanicien de la Marine, *Surcouf*.
Le Nives, Arsène, école des mécaniciens, Toulon.
Le Page, Auguste, tanneur, rue Neuve Quimper.
Pensart, Yves, mécanicien, rue du Four, Pont-Croix.
Parquer, hôtel Rousseau, Beg-Meil.
Paugam, Paul, pépiniériste, place La Tour-d'Auvergne, Quimper.
l'abbé Pellerin, recteur, Audierne.
l'abbé Pelleter, vicaire, Plouhinec.
Pernès, René, agriculteur, Ménez-Bras, en Plonéis.
Pérodeau, Frédéric, plâtrier, quai de l'Odet, 76, Quimper.
Pérodeau, Hippolyte, rue Bourgs-les-Bourgs, Quimper.
Peuziat (F^{re} Conrad-de-Jésus), sous-directeur du Pensionnat Saint-Louis, Brest.
Pennarun (F^{re} Corentin-René), Hanoï (Tonkin).
Piriou, Eugène, 10, rue des Maronniers, Caudéran-Bordeaux.
Le Portz, Joseph, agriculteur, Kerisouët, en Guidel (Morbihan).
Le Portz, Jean-Louis, agriculteur, Kerisouët, en Guidel (Morbihan).
Poulhazan, agriculteur, Tréouzon, en Kerfeunteun.
Pouliquen (F^{re} Donatien-Joseph), rue Dupleix, Lorient (Morbihan).
de Poulpiquet de Brescanvel, Césaire, château de Tréfry, en Quéménéven.

MEMBRES ACTIFS (suite).

MM.

de Poulpiquet de Brescanvel, Gonzague,
château de Tréfry, en Quéménéven.
de Poulpiquet de Brescanvel, Xavier,
château de Tréfry, en Quéménéven.
Le Proust du Perray, René, 31, rue de
Brest, Quimper.
Quéléver, Jean, gérant de l'*Action Libé-
rale*, Quimper.
Le Quéré, Joseph, agriculteur, Kermoël,
en Inguiniel (Morbihan).
Rault, H^{ri}, peintre, rue du Frou, Quimper.
Riou (F^{re} Cyrille-Joseph), ancien direc-
teur, Auray (Morbihan).
Rioual, Hervé, agriculteur, Kervigodan,
en Quéménéven.
Rolland, Jean, agriculteur, Kergréis, en
Landrévarzec.
l'abbé Rossi, chanoine, boulevard de
l'Odé, Quimper.
l'abbé Roudot, professeur au Petit-Sémi-
naire, Pont-Croix.
Roussin, Armand, château de Coat-Ihuel,
en Sarzeau (Morbihan).
Roussin, Jacques, château de Kerdour,
en Plomelin.
Le Roux, Alain, agriculteur, au Mélézec,
en Ergué-Gabéric.
Le Roux, Louis, sous-officier, 118^e régi-
ment d'Infanterie, Quimper.
Le Roux, Ollivier, agent-voyer, Ploërmel.
Le Roy, Pierre, cultivateur, à Quelvy,
en Gouézec.
Le Rouzic, Louis, mécanicien de la Marine,
Carnac.
Sanquer, Jh, rue de Douarnenez, Quimper.
Savigny, Azéma, rue Bourg-les-Bourgs,
Quimper.
Savigny, Joseph, rue Bourg-les-Bourgs,
Quimper.
l'abbé Le Séac'h, vicaire, Guilligomarc'h.
Le Séac'h, Henri, commerçant, Gouézec.
Sergent (F^{re} Donateur-Simon), Directeur
de l'école chrétienne, Quimperlé.

MM.

Sergent, Eugène, Audierne.
Sider, Barthélémy, marchand de bois,
rue Saint-Joseph, Quimper.
Scour, Louis, mécanicien de la Marine,
Landerneau.
Salaün, boucher, avenue de la Gare,
Quimper.
Schmid, Marcel, horloger, rue Astor.
Tamic, Joseph, agriculteur, Kercoretin,
en Le Trévoux.
Tanguy (F^{re} Domicé), directeur de l'école
chrétienne, Lannilis.
l'abbé Tanneau, recteur, Querrien.
Tessier, Louis, 22, boulevard de Doulon,
Doulon-les-Nantes.
Thaëron, Joseph, musicien, 118^e, Quimper.
Thomas, Émile, organiste, rue du Pont-
Firmin, Quimper.
Thomas, Joseph, 2^{me} maître mécanicien,
Saint-Louis.
Thomas, Mathurin, agriculteur, Plougas-
tel-Daoulas.
Le Thomas, A., 1, rue Lapérouse, Brest.
Le Thomas, Eugène, boulevard Gam-
betta, 56, Brest.
Toulemont, Corentin, agriculteur, Ker-
saoz, en Treffiat.
Trévidic, Alphonse, tapissier, place Saint-
Mathieu, Quimper.
Treussier, Joseph, gérant d'usine, Douar-
nenez.
Treussier, Nicolas, boulanger, 9, rue du
Frou, Quimper.
Tymen (F^{re} Corentin-Léon), rue Lanou-
ron, Brest.
Teurnier, Fabien, mécanicien de la Marine.
Vauchel, Joseph, huissier, Pont-l'Abbé.
Vicaire, Denis, place du Marché, 8, Lan-
derneau.
Villard, Joseph, photographe, rue Saint-
François, Quimper.
Violant, René, représentant, rue du
Stéir, 3, Quimper.